

2018

Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Guelmim



المملكة المغربية
المنذوبية السامية للتخطيط
المديرية الجهوية بكلميم

Caractéristiques démographiques, socio – économiques et conditions d’habitation des ménages

*Recensement Général de la Population et
de l’habitat 2014
Province de SIDI-IFNI*

TARIK



Caractéristiques démographiques, socio – économiques et conditions d’habitation des ménages

Recensement Général de la Population et de l’habitat 2014 Province de SIDI-IFNI

DIRECTION REGIONALE DE GUELMIM

Tél/fax 0528872170 –BP 291 81000 Guelmim

www.hcp.ma/region-guelmim

Décembre 2018

Table des matières

Introduction.....	7
Présentation générale de la province	9
1. Localisation et découpage administrative de la province.....	10
2. Population et ménages.....	10
Les Caractéristiques démographiques de la population	12
1. Population et accroissement démographique	13
1.1. Evolution de la Population Selon le milieu	13
1.2. Accroissement démographique	14
2. Urbanisation.....	15
3. Les Structures démographiques.....	15
3.1 Structure par sexe et âge	15
3.2 Rapport de masculinité	19
4. La nuptialité.....	20
4.1 Le statut matrimonial et le sexe.....	20
4.2 Age moyen au premier mariage.....	21
5. Le niveau de la fécondité	22
Les caractéristiques de l'éducation	24
1. Aptitude à lire et à écrire	25
2. La Connaissance des langues	26
3. La scolarisation des enfants	27
4. Le niveau d'instruction	29
La prévalence de handicap	31
1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence	32
Les caractéristiques de l'activité économique	34
1. Participation à l'activité économique	35
1.1. Type d'activité.....	35
1.2. Taux net d'activité	36
2. Les caractéristiques de chômage	37
3. Les caractéristiques de la population active	38
Les Ménages et conditions d'habitat	40
1. Ménages et chefs de ménages.....	41
1.1. Effectif et taille des ménages.....	41
1.2. Caractéristiques des chefs de ménages.....	42
2. Les Conditions d'habitat des ménages	43

2.1 Type de logement.....	43
2.2 Taux d'occupation des logements	44
2.3 Ancienneté du logement.....	45
2.4 Statut d'occupation du logement.....	45
2.5 Equipements de base des logements	46
2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées.....	47
2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers	48
2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages	49
2.9 Equipements domestiques.....	50
Annexe	52
Cartes thématiques	53
Tableaux	58

Liste des tableaux

Tableau 1: Population, ménages et densité de la population en 2014.....	10
Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014.....	11
Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence.....	13
Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence	14
Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%).....	15
Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)......	16
Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)...	18
Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%).....	19
Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)	20
Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)	21
Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014	22
Tableau 12 : L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014 en %.....	23
Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014.....	23
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)	25
Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)......	27
Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %).....	28
Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en %)	29
Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %) ...	32
Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.	35
Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)	36
Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)......	37
Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)	38
Tableau 23: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014	41
Tableau 24: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges et par milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)......	42
Tableau 25: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)...	44
Tableau 26: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2014 (%)	44
Tableau 27: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%).....	45
Tableau 28: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)	45
Tableau 29: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%).....	46
Tableau 30: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)	48
Tableau 31: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)	49
Tableau 32: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)......	50
Tableau 33: Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014(%)..	51

Liste des figures

Figure 1: La carte de la province de Sidi Ifni	10
Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence	14
Figure 3: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)	17
Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %).....	17
Figure 5: Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%).....	19
Figure 6 : Population de la province de Sidi Ifni âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%).....	21
Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014.....	22
Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %) ..	26
Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)	27
Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)	28
Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)	29
Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %).....	33
Figure 13 Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014	36
Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %).....	38
Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)	39
Figure 16: répartition des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014.....	41
Figure 17: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)	44
Figure 18: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)	46
Figure 19: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%).....	47
Figure 20: Répartition des ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%).....	48
Figure 21: Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)	49
Figure 22: Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)	50
Figure 23: Ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014 (en %).....	51

Introduction

Après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994, 2004, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc, depuis son accession à l'indépendance.

A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des phases préparatoires, d'exploitation ou de publication des données. Le RGPH 2014 n'a pas fait exception à cette règle, la dite opération a connu à son tour des nouveautés, il s'agit notamment de :

- L'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques et la régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG) ;
- Une nouvelle approche pour le recrutement des recenseurs et contrôleurs (appels à candidature par Internet) et la création d'un site internet dédié au RGPH2014 (www.rgph2014.hcp.ma)
- L'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc.

La mise en place du processus de régionalisation nécessite, entre autres, la disponibilité d'informations démographiques et socio-économiques fiables et pertinentes pour permettre aux décideurs d'évaluer les besoins et les attentes en matière de planification et d'orienter, par conséquent, les réformes et les politiques du pouvoir public dans les différents secteurs de développement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la publication par la Direction Régionale de Sidi Ifni, relevant du Haut Commissariat au Plan, de ce rapport qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la Province de Sidi Ifni émanant du RGPH 2014.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques
- L'éducation et l'alphabétisation
- La situation d'handicap
- L'activité et l'emploi
- Les conditions d'habitation des ménages

Ce rapport, qui est le premier d'une série provinciale de publications sur le recensement de 2014, présente, dans une première partie, les résultats de cette opération au niveau de la province et par milieu de résidence, tout en procédant à des comparaisons avec les résultats du RGPH de 2004. Et pour apprécier ces résultats, des comparaisons ont été recherchées par rapport, non seulement au niveau spatial, mais également au niveau du genre.

Dans une deuxième partie, une annexe statistique présente, par thème, des cartes thématiques et tableaux permettant une analyse plus fine des principaux indicateurs.



Présentation générale de la province

1. Localisation et découpage administrative de la province

La province de Sidi-Ifni se situe sur la côte atlantique sud du Royaume. Elle est limitée au nord par la province de Tiznit, à l'ouest par l'océan atlantique, au sud par la province de Guelmim à l'est par la province de Tata.

La province de Sidi-Ifni est constituée de 2 cercles (cercle Ifni et cercle Lakhsas) et de 19 communes territoriales.

2. Population et ménages.

Au premier septembre 2014, la population de la province de Sidi Ifni compte 115691 individus. Il s'agit de personnes résidantes sur le territoire provincial à la date de référence du recensement, avec une densité de 38,81 habitant / km².

Le tableau suivant donne les effectifs de la population et ménage par milieu de résidence :

Tableau 1: Population, ménages et densité de la population en 2014

Niveau géographique	Milieu	Population légale	Ménages
Province: Sidi Ifni	Urbain	31011	7827
	Rural	84680	17481
	Total	115691	25308
Region: Guelmim-Oued Noun	Urbain	280094	60873
	Rural	153663	29329
	Total	433757	90202
Maroc	Urbain	20432439	4807743
	Rural	13415803	2506063
	Total	33848242	7313806

Source : RGPH 2014

Figure 1: La carte de la province de Sidi Ifni

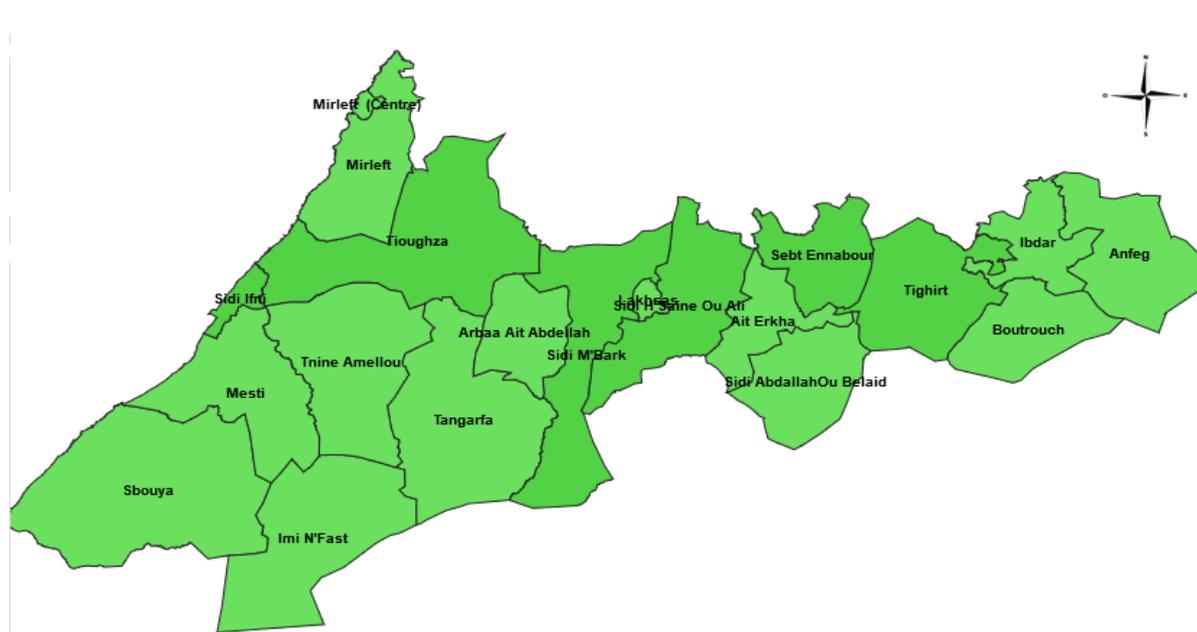
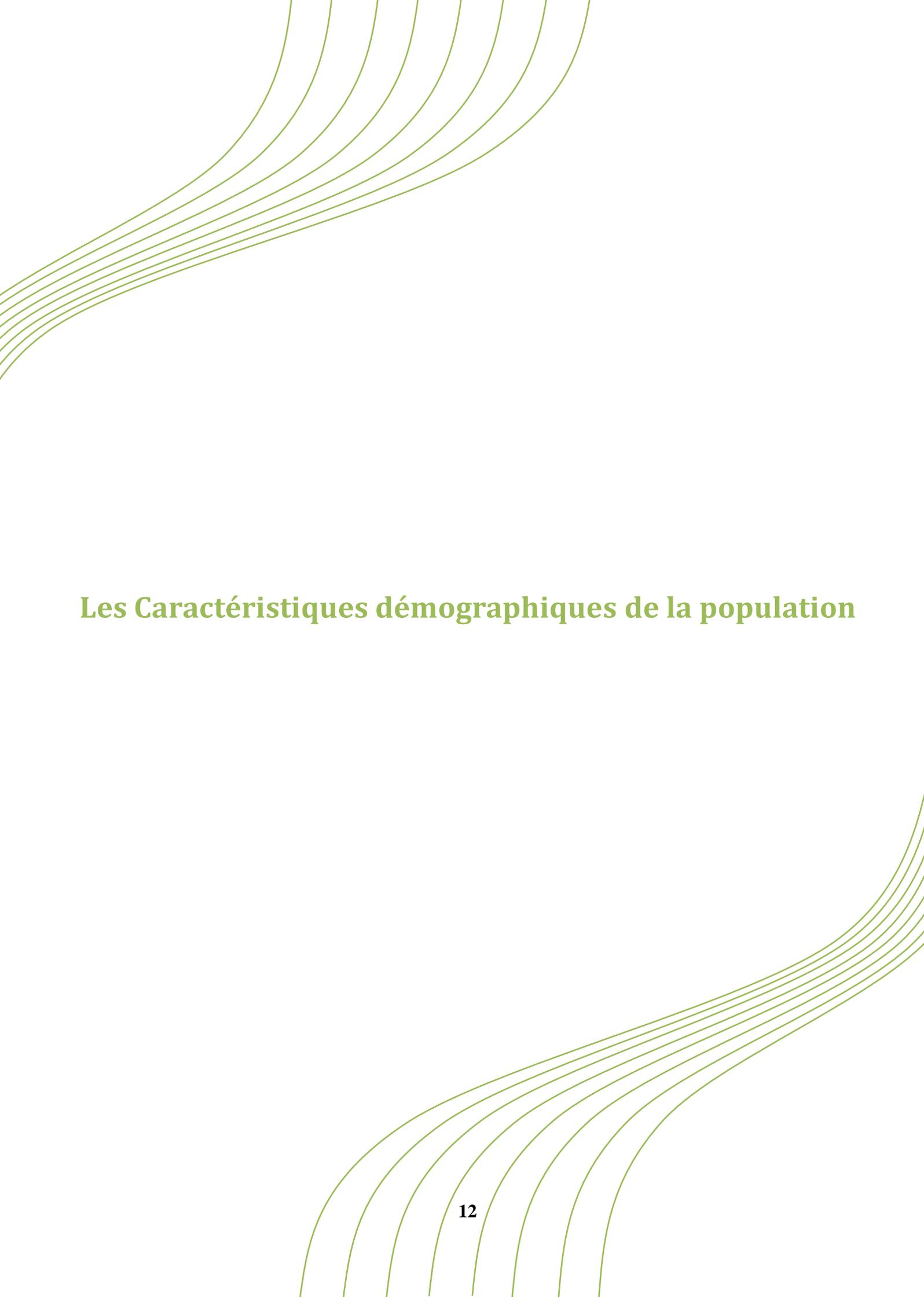


Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014

Province	Cercles	Communes	Population légale	Ménages
Sidi Ifni			115 691	25 308
		Lakhsas	4 729	1 121
		Sidi Ifni	21 618	5 463
	Ifni		39 667	8 435
		Arbaa Ait Abdellah	3 208	642
		Imi N'Fast	2 465	417
		Mesti	2 931	636
		Mirleft	8 162	2 004
		Dont Centre: Mirleft	4 664	1 243
		Sbouya	3 944	777
		Tangarfa	4 706	970
		Tioughza	10 577	2 257
		Tnine Amellou	3 674	732
	Lakhsas		49 677	10 289
		Ait Erkha	5 112	977
		Anfeg	5 071	1 232
		Boutrouch	3 650	739
		Ibdar	5 140	1 119
		Sebt Ennabour	7 222	1 410
		Sidi AbdallahOu Belaid	4 702	875
		Sidi H'Saine Ou Ali	6 064	1 289
		Sidi M'Bark	6 110	1 303
		Tighirt	6 606	1 345

Source : RGPH 2014



Les Caractéristiques démographiques de la population

Pour mieux appréhender les caractéristiques démographiques de la population, il faudrait une analyse des structures de la population et les niveaux de certains phénomènes démographiques. Il s'agit notamment, de l'accroissement de la population, des structures selon l'âge, le sexe, le statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Evolution de la Population Selon le milieu

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, la population légale de la province de Sidi Ifni s'est établie à 115 691 habitants (soit 26,67% du total de la région), dont résidents 31 011 en milieu urbain et 84 680 en milieu rural.

L'étude de la structure de la population par milieu de résidence montre que la population de la province de Sidi Ifni est à prédominance rural, puisque un peu plus de 7 personnes sur 10 en milieu rural.

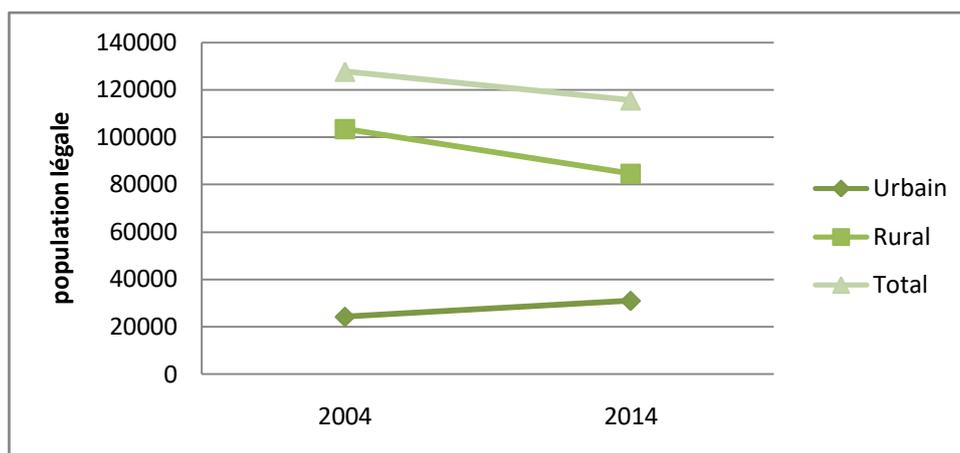
Egalement, les parts de la population urbaine et rurale de la province de Sidi Ifni par rapport à celles de la région en 2014 sont respectivement de 11,07% et 55,1%.

Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence

Niveau géographique	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Province	24 245	103536	127781	31011	84680	115691
Région	231622	176525	408147	280094	153663	433757
Maroc	16463634	13428074	29891708	20432439	13415803	33848242
Province/Total régional (%)	10.46	58.65	31.3	11.07	55.1	26.67
Province/Total national (%)	0.14	0.77	0.42	0.15	0.63	0.34

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence



1.2. Croissance démographique

La natalité, la mortalité et la migration demeurent des principaux déterminants de l'accroissement démographique. Par ailleurs, Le taux d'accroissement annuel moyen constitue l'un des indicateurs d'évaluation du rythme de l'évolution de la population.

En termes d'accroissement démographique annuel, la population légale a enregistré entre les deux derniers recensements un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de -1% contre 0,6% au niveau régional. Ce décroissement est dû essentiellement à la diminution de la population rurale dont le TAAM est de l'ordre de -2%.

Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Niveau géographique		Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014 (%)
Province	Urbain	2,5
	Rural	-2,0
	Total	-1
Région	Urbain	1.9
	Rural	-1.3
	Total	0.6
Maroc	Urbain	2.2
	Rural	-0.01
	Total	1.25

Source : RGPH 2004 et 2014

2. Urbanisation

Afin de saisir le phénomène de l'urbanisation, il serait utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation entre les deux dernières périodes intercensitaires.

Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%)

Niveau géographique	2004	2014	Ecart
Province	18,96	26,91	7,9
Région	57.74	64.57	6.8
Maroc	55,1	60,36	5,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus, révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province de Sidi Ifni est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (26,91% contre respectivement 64.6 et 60,4%).

L'étude de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements, fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est supérieur à celui constaté au niveau régional et national. En effet, le taux d'urbanisation est passé de 18.96% en 2004 pour atteindre 26,91 % en 2014, soit 7,9 points de plus, contre 6.8 points au niveau régional et 5,3 points pour l'ensemble du pays.

3. Les Structures démographiques

Ce paragraphe nous renseigne sur les changements des structures de la population, ce qui permettra alors de prospecter les besoins, notamment en, matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1 Structure par sexe et âge

3.1.1 Population par groupes d'âges et le sexe

La lecture du tableau, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et selon les groupes d'âges quinquennaux en 2004 et 2014, montre que la population de la province de Sidi Ifni en 2014, est une population très jeune. En effet, 46.9% de cette population est âgée de moins de 25 ans et presque 63.5% ont moins de 35ans.

Selon le sexe, la part des femmes âgées moins de 35 ans représentent 62.8% de la population féminine, contre 64.3% des hommes âgés de moins de 35 ans par rapport à la population masculine.

Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)

Année	2004			2014		
	Groupes d'âges quinquennaux	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4 ans	10,3	8,5	9,3	10,2	8,9	9,5
5-9 ans	12,1	9,8	10,9	9,1	7,7	8,4
10-14 ans	13,8	12,2	12,9	9,6	8,4	9
15-19 ans	11,4	11,8	11,6	9,2	9	9,1
20-24 ans	8,3	10,4	9,5	7,8	9,2	8,6
25-29 ans	6,5	8,1	7,4	7,2	8,2	7,7
30-34 ans	6,0	6,8	6,4	6,8	7,7	7,3
35-39 ans	5,4	5,8	5,6	6,3	6,7	6,5
40-44 ans	4,9	5,3	5,1	5,9	6,1	6
45-49 ans	4,2	4,2	4,2	5,2	5,5	5,4
50-54 ans	3,9	4,0	3,9	4,9	5,1	5
55-59 ans	2,6	2,9	2,8	4,3	4,2	4,3
60-64 ans	2,7	3,0	2,8	4	3,8	3,9
65-69 ans	2,5	2,2	2,3	2,7	2,8	2,7
70-74 ans	2,2	2,2	2,2	2,3	2,4	2,4
75 ans et plus	3,2	2,8	3,0	4,5	4,1	4,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les graphiques, ci-dessous, représentant les pyramide des âges de la population provinciale en 2004 et 2014, ceux qui illustrent alors la répartition quinquennale de la population selon le sexe.

Figure 3: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)

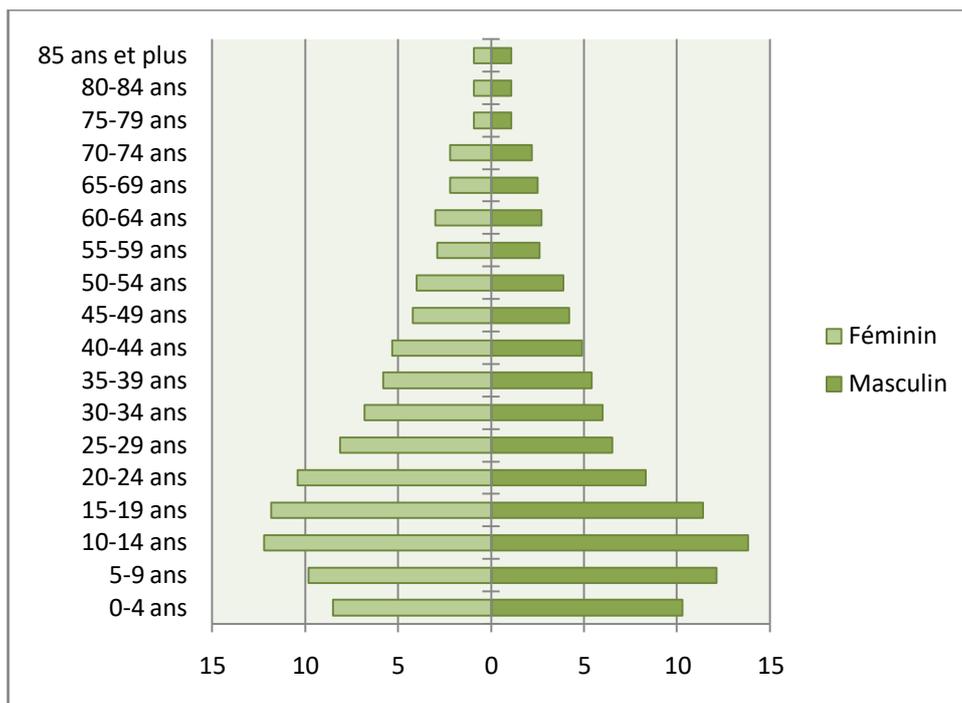
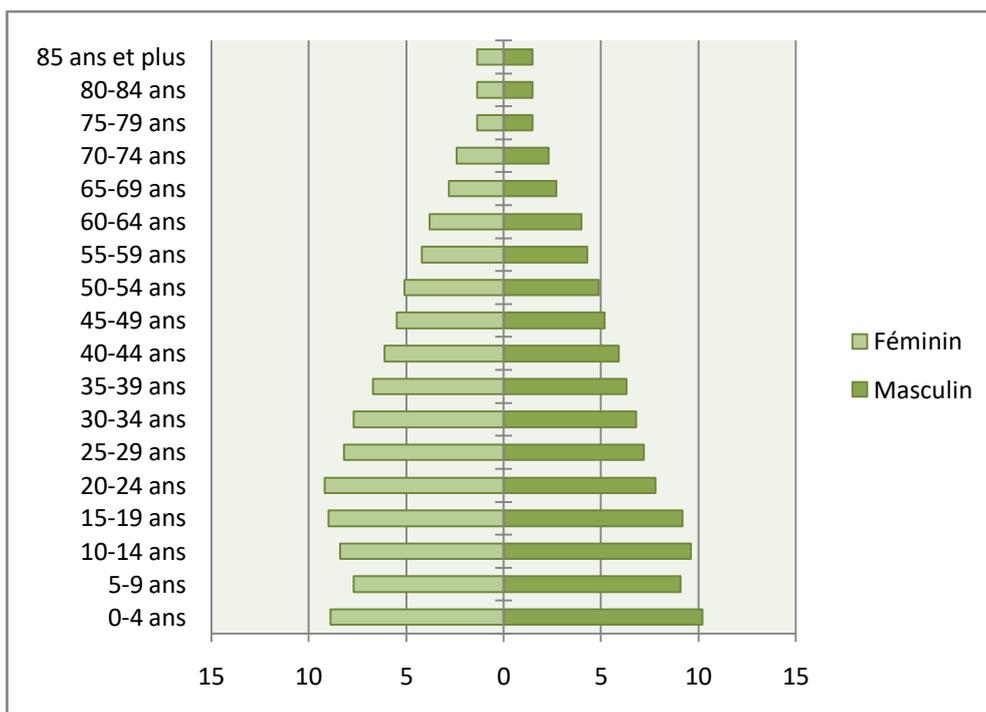


Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %)



La lecture des pyramides des âges, fait ressortir les constatations suivantes :

- La base de la pyramide des âges, composée des jeunes moins de 15 ans des deux sexes, s'est nettement rétrécie suite à une baisse de la fécondité.
- Un élargissement léger pour la tranche d'âge 55ans à 64 ans ; ceci reflète donc une tendance relative de vieillissement de la population.

3.1.2 Population selon les âges fonctionnels

La répartition de la population selon les groupes fonctionnels d'âges, montre que la population en âge d'activité (15-59 ans) s'établit à 59,8%. Quant' à la part de la population âgée de moins de 15 ans (00-14 ans), elle est de l'ordre de 26,8 %. Ainsi, La population du troisième âge représente 13,3%.

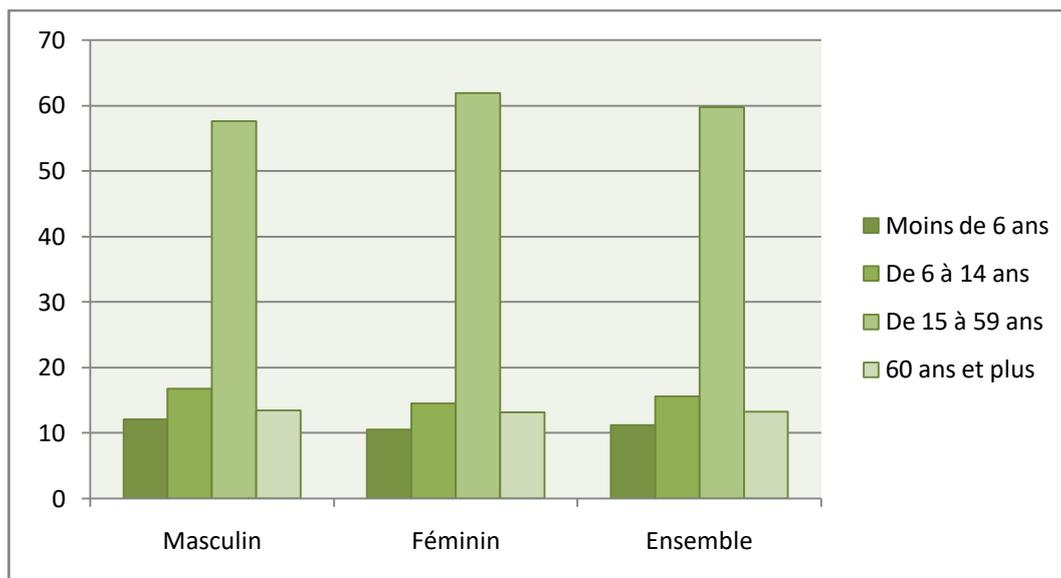
Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014. Le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans, au niveau provincial, se sont passés respectivement de 33,1 % à 26,8% et de 56,4% à 59,8% respectivement.

Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)

année		2004			2014		
Groupes d'âges fonctionnels selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Moins de 6 ans	12,5	10,3	11,3	12.1	10.5	11.2
	De 6 à 14 ans	23,7	20,2	21,8	16.8	14.5	15.6
	De 15 à 59 ans	53,1	59,3	56,4	57.6	61.9	59.8
	60 ans et plus	10,5	10,1	10,3	13.5	13.2	13.3
	Non Déclaré	0,2	0,1	0,1	0.0	0.0	0.0
Région	Moins de 6 ans	12,2	11,0	11,6	12.5	11.4	11.9
	De 6 à 14 ans	22,2	20,2	21,2	16.9	15.3	16.1
	De 15 à 59 ans	57,3	60,7	59,1	60.7	63.8	62.3
	60 ans et plus	8,0	7,9	8,0	9.9	9.6	9.7
	Non Déclaré	0,2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0

Source: RGPH 2004 et 2014

Figure 5: Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%)



3.2 Rapport de masculinité

Le tableau suivant, présente des rapports de masculinité ⁽¹⁾ par milieu de résidence entre 2004 et 2014 et selon le niveau géographique.

Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%)

Année	2004			2014			
	Niveau géographique	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province		97	85	86,93	98,16	85,95	89,09
Région		99,2	86,78	93,76	98,5	88,58	94,93
Maroc		96,45	98,45	97,34	97,9	101,51	99,31

Source : RGPH 2004 et 2014

La répartition de la population de la province par sexe s'est soldée par un rapport de masculinité avoisinant 89%, ce rapport est nettement en faveur des femmes (89 hommes pour 100 femmes) et a connu une légère augmentation de 2,16 point par rapport à 2004.

Par ailleurs, il convient de signaler que durant la période intercensitaire 2004 -2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 86,93% en 2004 à 89,09% en 2014. Ce rapport est relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (94,93%).

L'analyse du rapport de masculinité, selon le milieu de résidence rassure encore la prédominance des femmes, soit à peu près 98 hommes par 100 femmes en milieu urbain et 86 hommes par 100 femmes en milieu rural.

¹ Le rapport de masculinité exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée. Formule : Rapport de masculinité = (effectif des hommes / effectif des femmes) x100

4. La nuptialité

La nuptialité nous renseigne sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, elle revêt une grande importance dans l'analyse du niveau de fécondité, notamment à travers l'étude de l'état matrimonial.

4.1 Le statut matrimonial et le sexe

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes célibataires, avec une proportion de 53%, les personnes mariées occupent le second ordre avec 41 % de la population de la province. Les personnes veuves ou divorcées représentent 4,9% et 1,1% respectivement.

Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)

		Province			Région		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Province	Célibataire	57,7	48,8	53,0	60.2	50.4	55.2
	Marié	41,0	41,1	41,0	38.7	40.0	39.3
	Divorcé	0,5	1,6	1,1	0.6	2.5	1.6
	Veuf	0,8	8,6	4,9	0.5	7.2	3.9

Source : RGPH 2014

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes, (57.7%) que chez les femmes (48.8%). En outre, le fait de se trouver en situation de personne veuve ou divorcée est plus répandu chez les femmes que chez les hommes.

Figure 6 : Population de la province de Sidi Ifni âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)

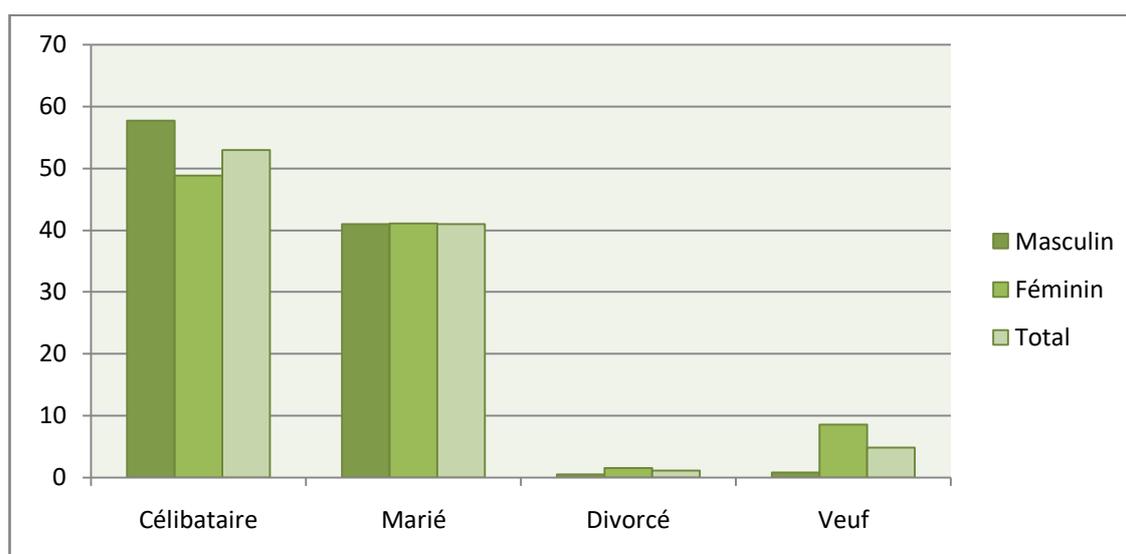


Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)

Milieu de résidence par Niveau géographique		Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Province	Urbain	52.4	40.3	2.0	5.2
	Rural	53.1	41.3	0.8	4.8
	Total	53.0	41.0	1.1	4.9
Région	Urbain	55.7	39.0	1.9	3.5
	Rural	54.2	40.0	1.0	4.7
	Total	55.2	39.3	1.6	3.9

Source : RGPH 2014

Analysées selon le milieu de résidence, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des célibataires en milieu rural est relativement plus importante que celle du milieu urbain (53,1% contre 52,4%). Cet écart de plus de 0.7 point peut s'expliquer, en partie, par un mariage plus tardif en milieu rural.

4.2 Age moyen au premier mariage

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage ⁽²⁾ a connu une stagnation (30,2 ans) entre 2004 et 2014. En 2014, cet indicateur est presque le même au niveau de la région Guelmim Oued Noun (30 ans).

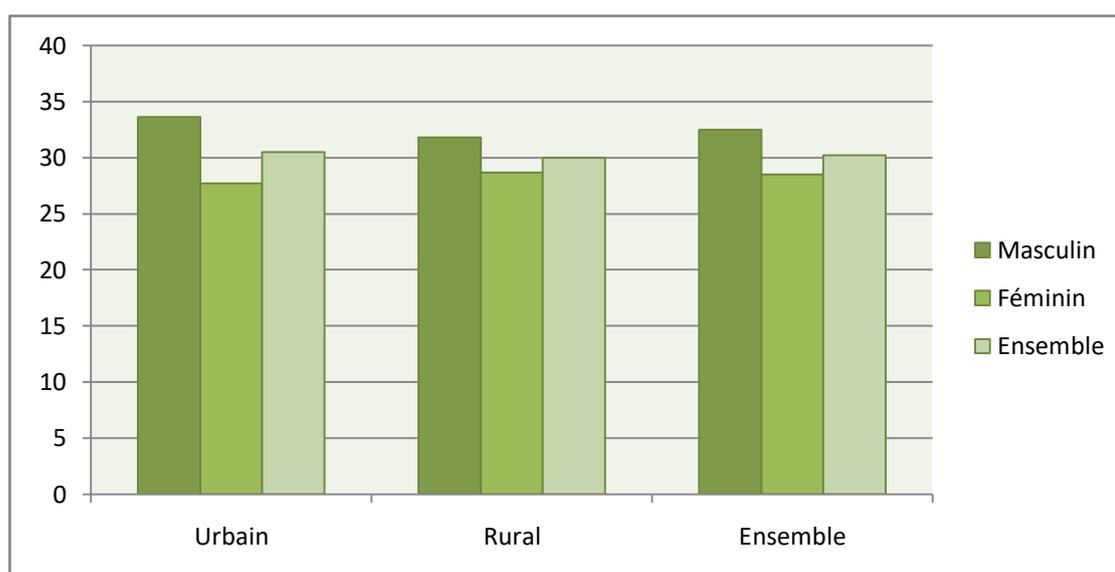
² L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime

Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014

		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	33,6	30,8	32,3	33,6	31,8	32,5
	Féminin	28,7	28,3	28,7	27,7	28,7	28,5
	Ensemble	30,9	29,3	30,2	30,5	30,0	30,2
Région	Masculin	32,3	31,3	32,5	32,7	32,6	32,6
	Féminin	26,6	28,2	27,6	27,3	28,8	27,8
	Ensemble	29,3	29,5	29,8	29,8	30,5	30,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014



D'un autre côté, il faudrait signaler l'écart enregistré en 2014 entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage, les femmes entrent en première union bien avant les hommes. Cet écart est estimé à 4 années, il est plus accru en milieu urbain (5.9 ans) qu'en milieu rural (3.1 ans).

5. Le niveau de la fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité ⁽³⁾ dont l'objet est d'estimer le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

³ C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Le tableau, ci-après, présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et par niveau géographique.

Tableau 12 :L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014

Milieu	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ISF- Province	1,68	2,62	2,41	2.1	2.0	2.1
ISF- Région	2,35	2,55	2,42	2.3	2.1	2.3
ISF- Maroc	2.1	3.1	2.5	2	2.5	2.2

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2004, l'indice synthétique de fécondité (ISF) (*) dans la province de Sidi Ifni a atteint 2,41 enfants par femme, soit un niveau qui presque égalise le niveau régional et celui national. L'ISF a connu une légère diminution au cours de la période intercensitaire (2004/2014) au niveau provincial et en milieu rural, pourtant, en milieu urbain, cet indicateur est passé de 1.68 à 2.1 enfants par femme durant la même période.

Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014

Année	Province			Région			Maroc			
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Parité moyenne à 45-49 ans	2004	4,67	6,24	5,92	5,1	6,1	5,5	3,9	6,01	4,69
	2014	3.1	4.8	4.3	3.7	4.5	4	2.9	4.5	3.5

Source : RGPH 2004 et 2014.

La Parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans est un indicateur qui exprime la progéniture finale, c'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation. Au niveau provincial, elle est de l'ordre de (4,3) en 2014. Par milieu de résidence, la parité moyenne en milieu urbain est de l'ordre de (3.1) et (4.8) en milieu rural.



Les caractéristiques de l'éducation

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser l'aptitude à lire et à écrire, la connaissance des langues et le niveau de scolarisation.

1. Aptitude à lire et à écrire

Avant de présenter les principaux éclairages sur les caractéristiques de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées. Est considérée comme alphabétisée, toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentre également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)

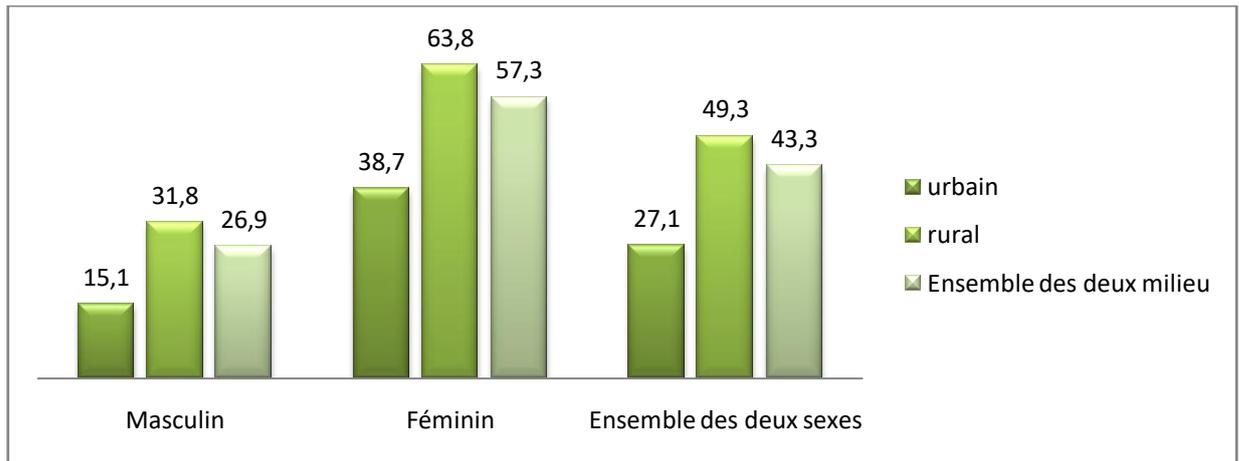
		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	21,8	47,5	35,0	15,1	38,7	27,1
	Rural	38,8	76,5	59,8	31,8	63,8	49,3
	Ensemble	35,2	71,1	54,9	26,9	57,3	43,3
Région	Urbain	21,2	44,6	33,1	16,1	34,6	25,5
	Rural	37,6	73,0	56,9	30,3	60,4	46,5
	Ensemble	27,8	57,1	43,2	20,8	44,0	32,9

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2014, environ 40877 Habitants âgés de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, le taux d'analphabétisme⁴ s'élève ainsi à 43,3% dans la province de Sidi Ifni, une proportion moins élevée que celle enregistré en 2004 (54,9%).

⁴ TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEÉE DE 10 ANS ET PLUS : C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %)



Malgré la baisse remarquable qu'a connue le niveau d'analphabétisme dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes, les résultats du recensement révèlent l'existence de disparité spatiale et du genre vis-à-vis ce phénomène. En effet, les femmes et la population rurale sont plus touchées par l'analphabétisme, soit 57,3% d'analphabètes chez les femmes contre 26,9% chez les hommes en 2014, et 49,3% d'analphabètes en milieu rural contre 27,1% en milieu urbain.

En comparant avec la région, il s'avère que la province de Sidi Ifni est plus touchée par l'analphabétisme, soit une différence de 10.4 point. Cet écart est moins notable en milieu urbain où la région a inscrit un taux de 25,5% contre 27,1% au niveau provincial.

2. La Connaissance des langues

La lecture du tableau, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un peu moins du tiers sait lire et écrire l'arabe seul soit 29,9% (31,1% au niveau de la région).
- (28,4%) des personnes alphabétisées, au niveau provincial, savent lire et écrire l'arabe et le français seules (37,8% au niveau de la région).
- Ceux qui combinent l'arabe et les deux langues (français et anglais) représentent 9,8 % de la population provinciale alphabétisée (17,8% au niveau de la région).
- Quant à ceux qui savent lire et écrire les autres langues représentent 31,9% au niveau de la province (13,3% au niveau de la région).

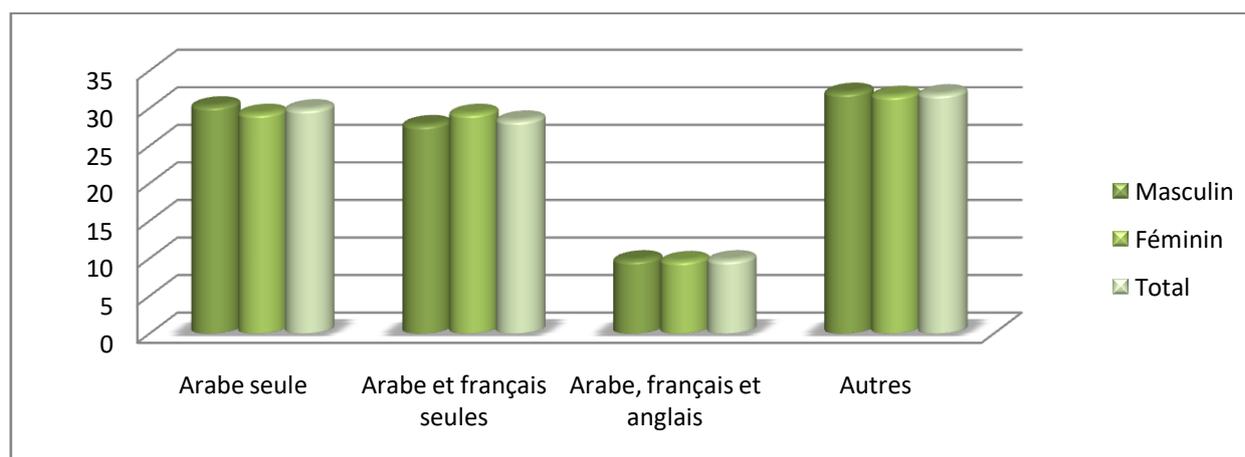
Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)

		Masculin	Féminin	Total
Province	Arabe seule	30,3	29,3	29,9
	Arabe et français seules	27,8	29,3	28,4
	Arabe, français et anglais	9,8	9,7	9,8
	Autres	32,1	31,7	31,9
Région	Arabe seule	30,7	31,7	31,1
	Arabe et français seules	38,0	37,6	37,8
	Arabe, français et anglais	17,3	18,4	17,8
	Autres	14,0	12,3	13,3

Source : RGPH 2014

Selon le sexe, on notera que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas tellement importantes, au niveau régional ainsi qu'au niveau provincial.

Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)



3. La scolarisation des enfants

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2013-2014. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux de scolarisation⁵ des enfants âgés de 7-12 ans au recensement, correspondant au niveau du primaire.

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 95,8% des enfants de la Province fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013 - 2014.

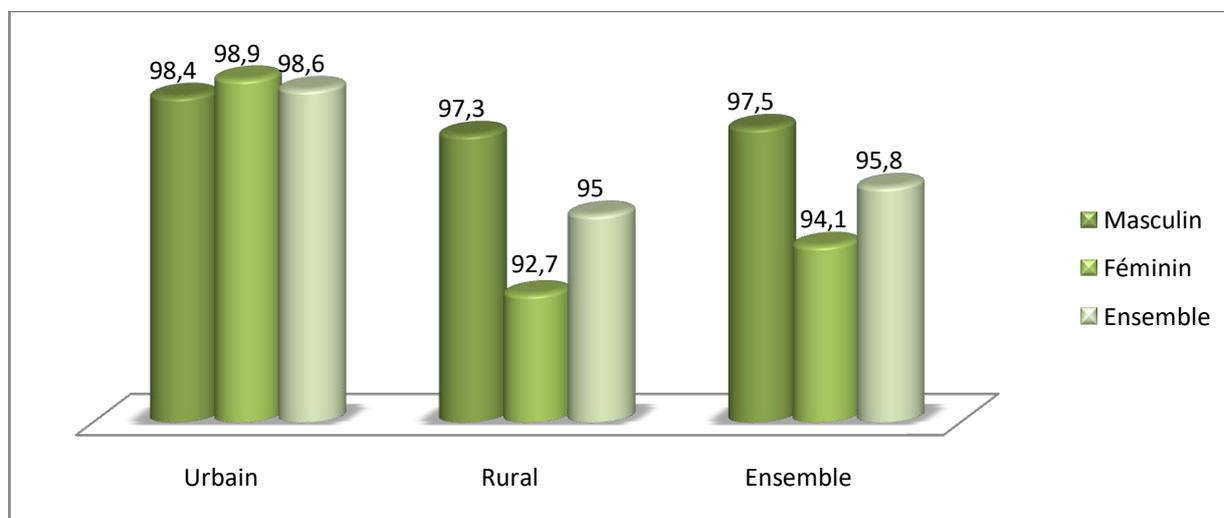
⁵ Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 ans à 12 ans : Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	94,9	94,1	94,5	98,4	98,9	98,6
	Rural	89,9	77,9	84,0	97,3	92,7	95,0
	Ensemble	90,7	80,2	85,6	97,5	94,1	95,8
Région	Urbain	94,8	93,7	94,2	98,4	98,2	98,3
	Rural	87,9	76,3	82,2	94,3	89,6	92,0
	Ensemble	91,7	86,0	88,9	97,0	95,2	96,1

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)



Cet indicateur a connu une progression importante entre 2004 et 2014 passants de 85,6% à 95,8% soit une hausse de 10.2 points. Les indicateurs de scolarisation ont enregistré la même tendance dans les deux milieux de résidence (de 94,5% à 98.6% en milieu urbain et de 84% à 95% en milieu rural) ainsi que pour les deux sexes (de 90,7% à 97.5% chez les hommes et de 80,2% à 94,1% chez les femmes).

La répartition des enfants scolarisés dans la province ressemble à celle dans la région comme le montre le tableau ci dessus.

Bref, ces différents indicateurs montrent qu'il y a une tendance vers une généralisation de l'enseignement primaire au niveau provincial pour les deux sexes, en milieu urbain et un peu moins au rural.

4. Le niveau d'instruction

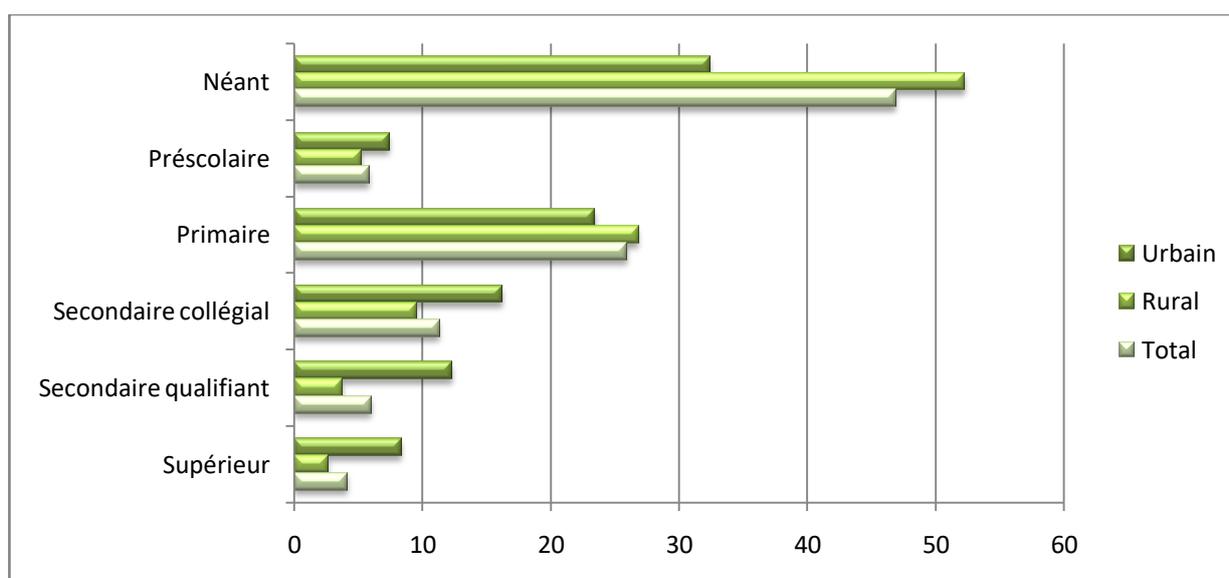
La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, fait ressortir qu'en 2014, 46,9% de cette population ont déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, 52,3% en milieu rural et 32,4% en milieu urbain. 5,8% ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 25,9% le primaire, 11,3 % le secondaire collégial, 6% le secondaire qualifiant et 4,1% le supérieur.

Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en %)

		Urbain	Rural	Total
Province	Néant	32,4	52,3	46,9
	Préscolaire	7,4	5,2	5,8
	Primaire	23,4	26,8	25,9
	Secondaire collégial	16,2	9,5	11,3
	Secondaire qualifiant	12,3	3,7	6,0
	Supérieur	8,3	2,6	4,1
Région	Néant	31,1	50,1	37,7
	Préscolaire	7,1	4,9	6,4
	Primaire	24	25,8	24,6
	Secondaire collégial	16,4	10,3	14,3
	Secondaire qualifiant	12,8	5,2	10,2
	Supérieur	8,5	3,6	6,8

Source : RGPH 2014

Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)



Selon le milieu de résidence, et au niveau provincial, environ 5,2% parmi les ruraux, âgés de 10 ans et plus, ont fréquenté un établissement préscolaire. De l'autre côté, seuls 3,7% parmi les ruraux ont atteint au moins le secondaire qualifiant. Ces proportions s'élèvent en milieu urbain à 7,4% et 12,3% respectivement.



La prévalence de handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, est considéré comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernent:

- la vision,
- L'audition
- la mobilité,
- la concentration,
- la prise de soin de soi,
- la communication,

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence

Une analyse plus fine de la situation de handicap requiert l'utilisation des taux de prévalence.

Le taux de prévalence par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

	Province			Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	5,0	8,2	7,3	4.2	7.5	5.3	4.6	5.6	5.0
Féminin	5,6	7,2	6,8	4.2	6.5	5.0	5.0	5.3	5.1
Total	5,3	7,7	7,0	4.2	7.0	5.2	4.8	5.5	5.1

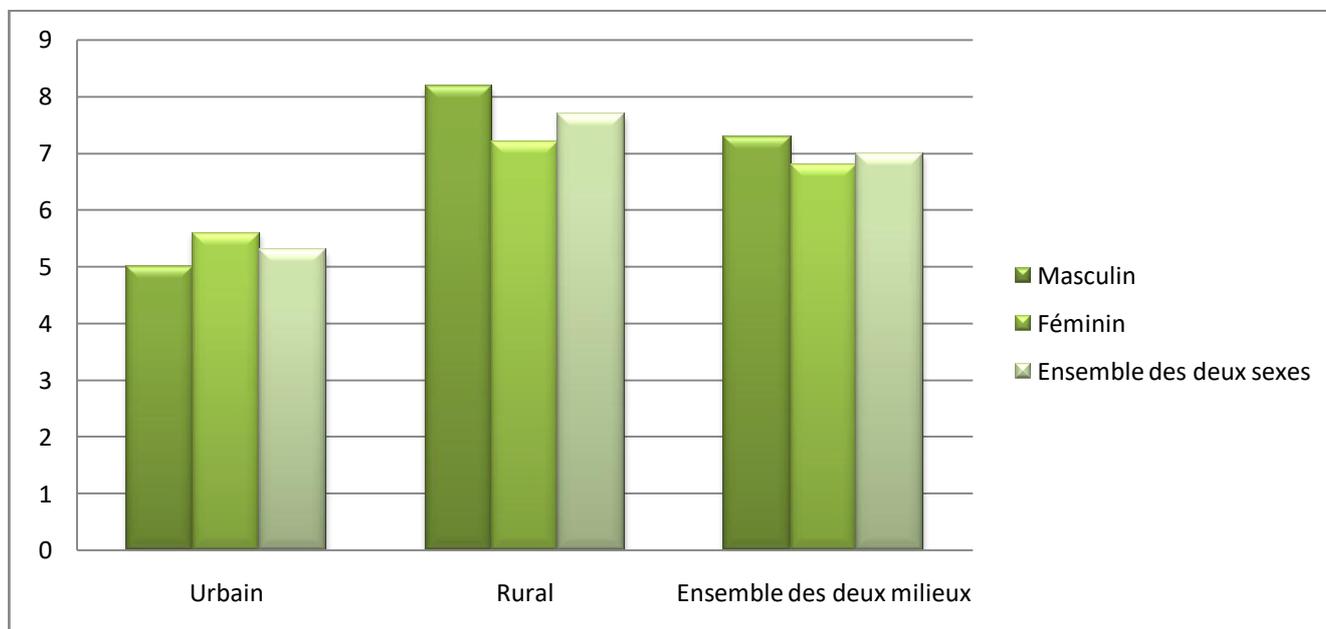
Source : RGPH 2014

Par rapport aux taux de prévalence de handicap au niveau régional et national, la province de Sidi Ifni a enregistré, en 2014, un taux de prévalence supérieur au moyen régional et national.

Selon l'approche utilisée par le recensement, le taux de prévalence de handicap, au niveau provincial, est d'environ 7% en 2014. Par ailleurs, La prévalence enregistrée en milieu rural est plus élevée (7,7%) (7% dans le rural de la région) que celle enregistrée en milieu urbain (5,3%) (4.2% dans l'urbain de la région).

L'étude de la prévalence de handicap, selon le sexe, montre que le taux de prévalence chez les femmes (6,8%) est un peu moins élevé que celui enregistrée chez les hommes (7,3%). Au niveau régional ces taux sont respectivement de 5% et 5.3%.

Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)





Les caractéristiques de l'activité économique

Cette partie sera consacrée à l'analyse des résultats déclinés de la participation de la population à l'activité économique. Mais tout d'abord, et afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous présenterons les concepts et les définitions adoptés lors de cette opération. On distingue ainsi :

- **La population active**, qui est constituée :

- De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

- Et **la population inactive** qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

1. Participation à l'activité économique

1.1. Type d'activité

Au moment du recensement de 2014, et sur le total de la population dénombrée dans la province, on a compté 30638 de personnes actives et 84417 de personnes inactives.

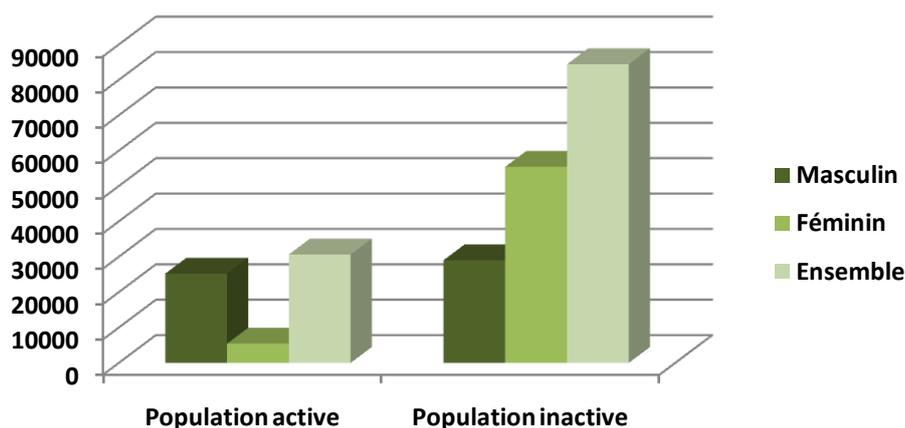
Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.

Type d'activité	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	25218	5420	30638	96983	23247	120230
Population inactive	28989	55428	84417	104879	189380	294259
Total	54207	60848	115055	201862	212627	414489

Source : RGPH 2014.

En outre, la structure par sexe de la population active est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque, sur cent personnes actives on compte seulement dix-huit femmes (17.7%). En revanche, s'agissant des personnes inactives, on assiste à une très forte présence féminine (65.7%). Cette structure est presque la même que celle enregistrée au niveau régional.

Figure 13 Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014



1.2. Taux net d'activité⁶

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs plus appropriés, à savoir le taux net d'activité et le taux de chômage.

Le taux net d'activité par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)

Milieu de résidence selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	71,4	16,8	43,6
	Rural	62,7	9,8	33,4
	Total	65,3	11,7	36,2
Région	Urbain	69,5	17,1	42,7
	Rural	64,9	10,6	35,3
	Total	67,9	14,8	40,1
Maroc	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	Total	75,5	20,4	47,6

Source : RGPH 2014

En 2014, le taux net d'activité est de l'ordre de 36,2% au niveau de la province de Sidi Ifni. Un taux relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (40,1%) et au niveau national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 43,6% en milieu urbain et de 33,4% en milieu rural, contre respectivement 42,7% et 35,3% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Ces taux d'activité sont supérieurs chez les hommes que chez les femmes dans les deux milieux de résidence au niveau provincial (même structure au niveau régional et national).

⁶ TAUX NET D'ACTIVITE : c'est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge

Ainsi, presque 65 hommes sur cent, au niveau provincial, sont actifs alors que seulement 12 femmes sur cent se trouvent en situation d'activité.

Au vu des résultats porté au tableau, ci-dessus, il est clair que la participation féminine à l'activité économique, reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quelque soit le milieu de résidence.

2. Les caractéristiques de chômage

Le nombre d'actifs à la recherche d'un emploi, au moment du recensement 2014, s'élevait à environ 6804 personnes dans la province.

Le taux de chômage⁷ inscrit en 2014 dans la Province de Sidi Ifni est de l'ordre de 22,3%, il est inférieur par rapport à celui enregistré au niveau régional (27.1%) et supérieur au taux du chômage au niveau national (16,2%).

Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)

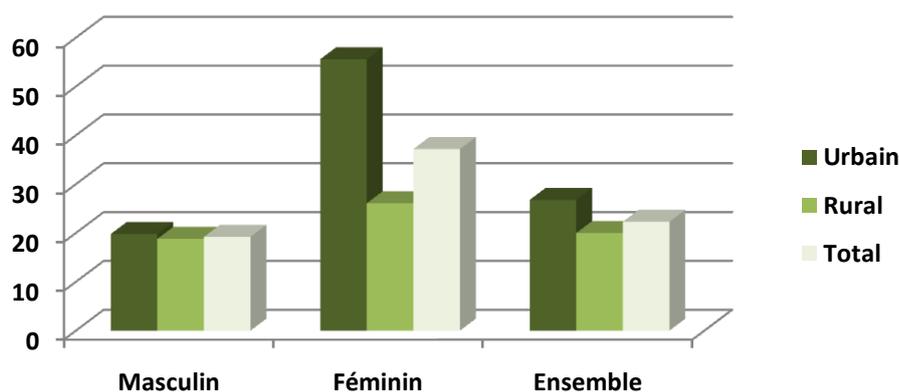
Milieu de résidence par niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	19.8	55.6	26.8
	Rural	18.8	26.1	20.0
	Total	19.2	37.2	22.3
Région	Urbain	20.7	55.5	27.8
	Rural	22.7	39.7	25.5
	Total	21.3	51.3	27.1
Maroc	Urbain	15,2	30,5	19,3
	Rural	8,3	26,2	10,5
	Total	12,4	29,6	16,2

Source : RGPH 2014

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant 'aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont 26,8% en milieu urbain et 20% en milieu rural, contre respectivement 27,8% et 25,5% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

⁷ TAUX DE CHOMAGE : Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)



Par ailleurs, quelque soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail, puisqu'au le taux de chômage féminin est largement supérieur à celui des masculin.

3. Les caractéristiques de la population active

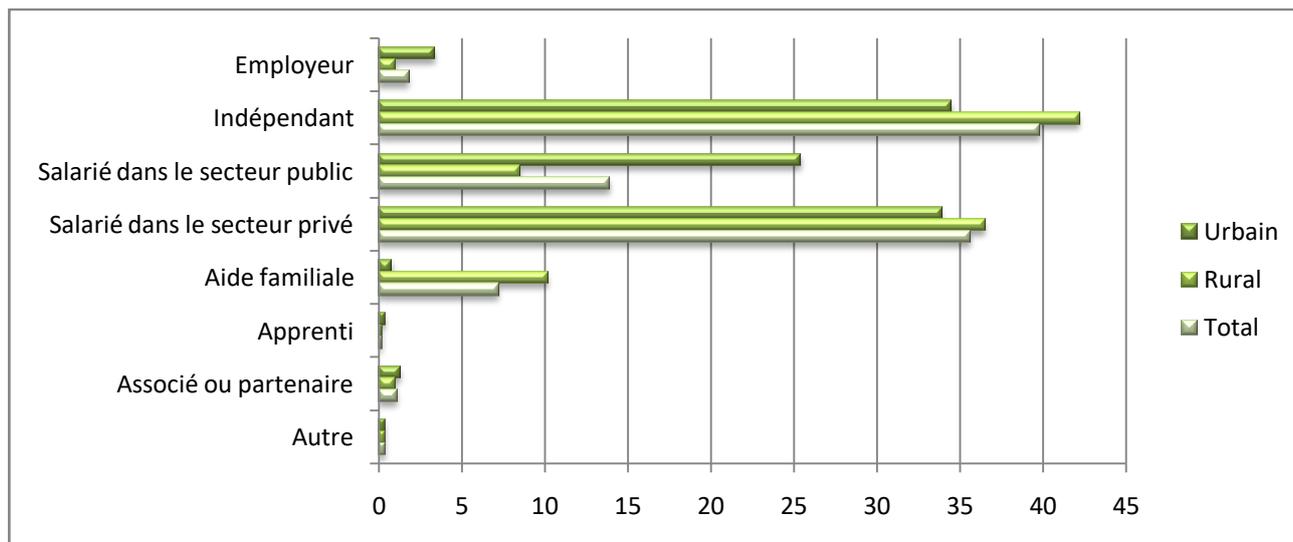
La répartition des actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et par milieu de résidence est donnée par le tableau ci-après.

Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)

Situation dans la profession	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,4	1,0	1,8	3,1	1,6	2,6
Indépendant	34,5	42,2	39,8	28,4	40,8	32,4
Salarié dans le secteur public	25,4	8,5	13,9	27,2	10,6	21,9
Salarié dans le secteur privé	33,9	36,5	35,6	37,3	34,6	36,4
Aide familiale	0,8	10,2	7,2	1,2	10,5	4,2
Apprenti	0,4	0,2	0,2	0,7	0,2	0,5
Associé ou partenaire	1,3	1,0	1,1	1,7	1,3	1,6
Autre	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4

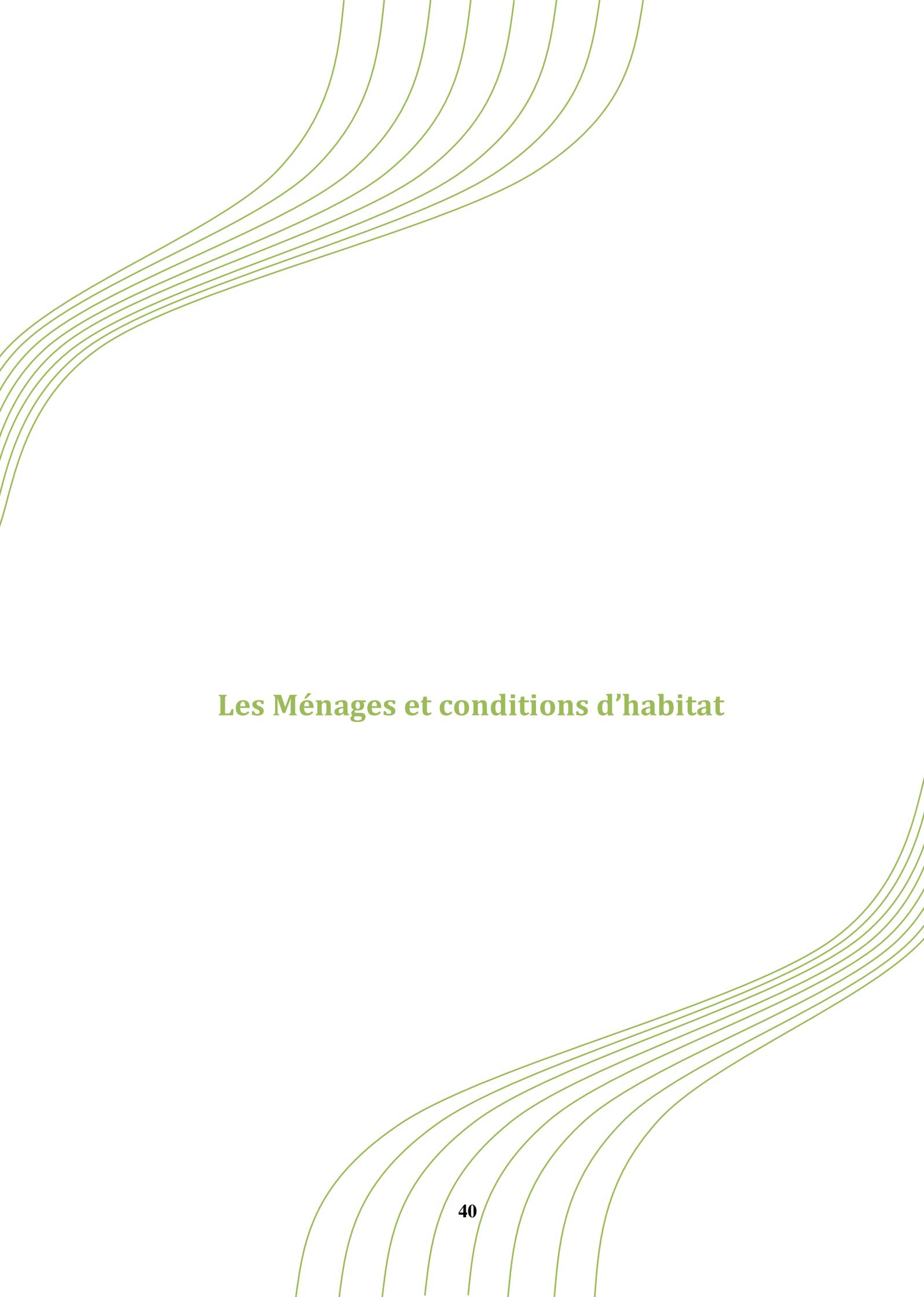
Source : RGPH 2014

Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)



Comme le montre le tableau ci-dessus, l'examen de la répartition des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession, fait ressortir que c'est le statut de salarié qui prédomine au niveau provincial, avec un actif sur deux (49.5%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (59,3%), contre (45%) en milieu rural. On constate aussi que les salariés sont plus nombreux au secteur privé que dans le secteur public, avec des taux respectifs de 35.6% et 13.9%.

N.B : Les chiffres du chômage issus du recensement ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête sur l'emploi, et ce à cause : - du concept du chômage retenu dans chaque opération (BIT pour l'enquête, déclaration spontanée pour le recensement de la population). - de la médiatisation du recensement et de l'espoir que nourrissent certains actifs occupés à trouver un emploi meilleur en se déclarant chômeurs. - des femmes au foyer qui se disent à la recherche d'un emploi.



Les Ménages et conditions d'habitat

1. Ménages et chefs de ménages

1.1. Effectif et taille des ménages

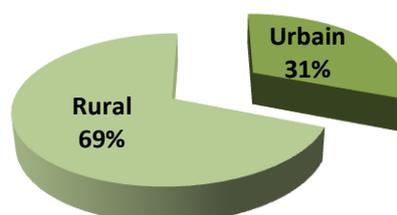
En 2014, le nombre de ménages recensés dans la province de Sidi Ifni s'est élevé à 25308, dont 17481 résidents en milieu rural, soit 60% du total des ménages ruraux de la région et 0.7% de ceux de l'ensemble du pays. Si en termes de personnes, les ruraux représentent en 2014, 73% de l'ensemble de la population provinciale, en termes de ménages cette proportion est d'environ 4 points inférieur. Cela s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces derniers comptant en moyenne 0,8 personne de plus que les premiers. Par rapport aux recensements précédents, la proportion des ruraux en termes de ménages est passée de 77.2% en 2004 à 69% en 2014.

Tableau 23: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014

Année		2004		2014	
Milieu de résidence par niveau géographique		Ménages	Taille moyenne	Ménages	Taille moyenne
Province	Urbain	5168	4,7	7827	4,0
	Rural	17535	5,9	17481	4,8
	Total	22703	5.6	25308	4,5
Région	Urbain	46397	5	60873	4,4
	Rural	28425	6,2	29329	4,9
	Total	74822	5,5	90202	4.6
Maroc	Urbain	3439809	4,7	4807743	4,2
	Rural	2225455	5,9	2506063	5,3
	Total	5665264	5,2	7313806	4,6

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 16: répartition des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014



La taille moyenne des ménages a baissé de 5,6 personnes en 2004 à 4,5 en 2014. Cette baisse a touché aussi bien le milieu urbain (de 4.7 à 4 personnes) que le milieu rural (5.9 à 4,8 personnes).

L'effectif de ménages dans la province de Sidi Ifni représente (28.05%) du total régional, cette proportion est bien inférieure à celle de 2004 (30.3%).

1.2. Caractéristiques des chefs de ménages

Il s'agit d'analyser, dans cette section, les caractéristiques des chefs de ménages selon les taux d'analphabétisme par grands groupes d'âges et par milieu de résidence.

Tableau 24: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges et par milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)

Tranches d'âges par milieu		Province			Région		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	3,2	-	2,7	7,1	5,6	6,7
	25-34 ans	7,8	17,2	9,2	11,7	23,8	13,6
	35-49 ans	15,7	50,2	21,1	19,1	55,2	24,9
	50 ans et +	38,4	79,1	49,9	43,5	83,0	52,2
	Total	25,0	65,6	33,9	28,6	65,2	35,5
Rural	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	3,8	41,8	16,7	7,6	37,4	16,2
	25-34 ans	21,1	69,1	29,0	23,3	59,4	28,8
	35-49 ans	38,9	93,7	47,6	36,3	85,8	43,8
	50 ans et +	70,6	98,6	75,9	65,5	96,9	71,7
	Total	55,5	93,5	62,2	51,6	90,0	58,5
Ensemble	10-14ans	-	-	-	-	-	-
	15-24ans	3,6	32,2	11,6	7,2	14,6	9,0
	25-34 ans	15,7	49,8	21,1	14,3	31,8	17,1
	35-49 ans	31,2	79,5	38,8	24,1	63,6	30,3
	50 ans et +	62,4	91,4	68,6	52,0	87,9	59,6
	Total	46,4	83,6	53,5	36,1	73,0	43,0

Source : RGPH 2014

En 2014, 53.5% des chefs de ménage dans la province de Sidi Ifni sont déclarés analphabètes (43% dans la région). Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme des chefs de ménage représente 33,9% en milieu urbain et 62,2% en milieu rural (35.5% et 58.5% respectivement dans la région).

La part des chefs de ménage hommes touchés par l'analphabétisme parmi les chefs de ménage hommes s'élevait à 46.4% dans la province, elle est inférieure à celles inscrites chez les chefs de ménage femmes qui s'élève à 83,6% (dans la région, ces parts sont de l'ordre de 36.1% et 73% respectivement). Il est à noter que ces disparités restent accrues dans les deux milieux de résidence, en particulier dans l'urbain où l'écart entre les chefs de ménage femmes analphabètes et chefs de ménages hommes analphabètes a atteint 40.6 points contre 38 points dans le rural.

Par ailleurs, la catégorie d'âge des chefs de ménage est un facteur qui agit sur le phénomène d'analphabétisme. L'analyse du tableau qui précède montre que c'est les chefs de ménages les plus vieux qui sont davantage touchés par l'analphabétisme, en effet, plus que la moitié des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus sont analphabètes au niveau provincial (68.6%). Certes, les moins touchés appartiennent à la tranche d'âge 15-24 ans (11,6% dans la province et 9% dans la région), donc plus le chef de ménage est jeune moins il risque d'être analphabète, ce constat reste valable dans les deux milieux ainsi que par sexe, dans la province comme dans la région.

2. Les Conditions d'habitat des ménages

2.1 Type de logement

Au niveau provincial, les logements de type marocain (moderne ou traditionnelle) et les logements de type rural prédominent les autres catégories avec des pourcentages de 48.3% et 47.9% respectivement. Les autres types de logements, à savoir les appartements, les villas, les habitats sommaires et les autres types d'habitat constituent seulement 3.8%.

L'analyse selon le milieu de résidence au niveau de cette province, révèle qu'en milieu urbain, les maisons marocaines sont beaucoup plus fréquentes que les autres catégories d'habitat soit 88,4%, en outre, le milieu rural est prédominé par les logements de type rural soit 68,3% suivi par les maisons marocaines avec une proportion de 30,4%.

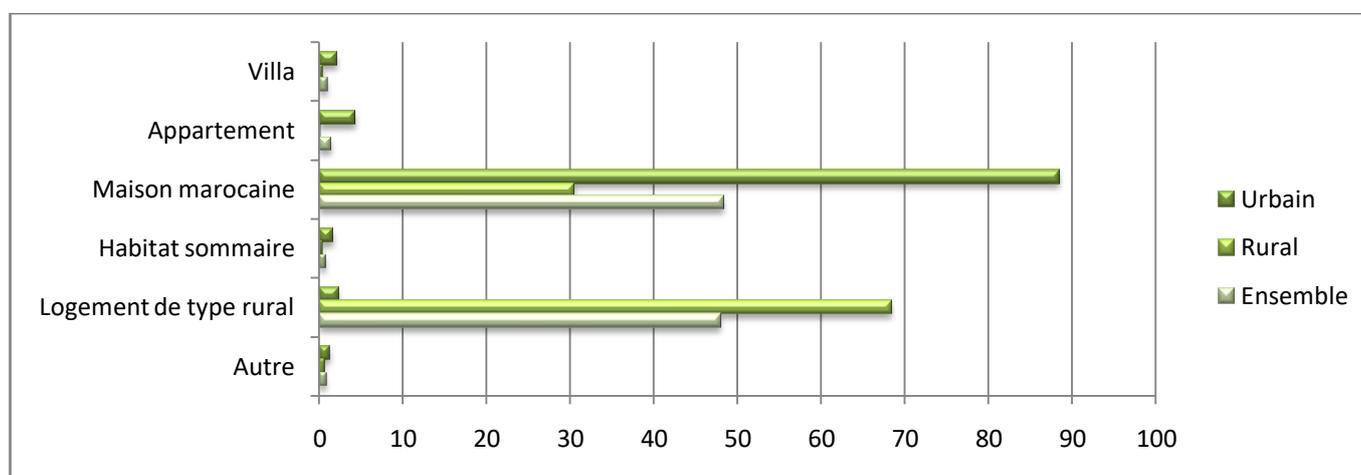
Notons que la structure vis-à-vis la répartition selon le type de logements au niveau provincial diffère de celle de la région. La première compte des parts presque égaux entre « maison marocaine » et « Logement rural », quant à la deuxième, elle se caractérise par la prédominance des maisons marocaines, soit une proportion de 73.1% contre 21.6% des logements de types rural.

Tableau 25: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)

Type de logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	2,1	0,4	0,9	2,2	0,5	1,7
Appartement	4,3	0,1	1,4	1,8	0,1	1,2
Maison marocaine	88,4	30,4	48,3	92,4	32,5	73,1
Habitat sommaire	1,6	0,3	0,7	1,2	1,0	1,1
Logement de type rural	2,3	68,3	47,9	1,6	64,0	21,6
Autre	1,2	0,6	0,8	0,9	1,9	1,3

Source : RGPH 2014

Figure 17: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)



2.2 Taux d'occupation des logements

Les taux d'occupation des logements⁸ selon le milieu de résidence sont illustrés au tableau suivant.

Tableau 26: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2014 (%)

Année	2014		
Milieu	Urbain	Rural	Ensemble
Province	1,1	1,2	1,2
Région	1,3	1,2	1,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Il est, par ailleurs, important de noter que Le nombre moyen de personnes par pièce dans la province de Sidi Ifni a atteint, en 2014 1,2 personnes par pièce.

⁸ Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée

2.3 Ancienneté du logement

Les données sur l'ancienneté du logement, montrent qu'au niveau provincial, plus d'un ménage sur 10 (10.4%) habite un logement construit durant la période intercensitaire 2004-2014. Environ un quart des ménages habite des logements âgés de moins de 20 ans (24.7%), et 40,7% habitent des logements de 50 ans et plus.

Tableau 27: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)

Age du logement	Province			Région		
	urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	14.7	8.5	10.4	18.1	10.9	15.8
De 10 à moins 20 ans	17.9	12.7	14.3	25.1	14.4	21.6
De 20 ans à moins 50 ans	48.1	28.4	34.5	49.6	31.5	43.8
Plus de 50 ans	19.2	50.3	40.7	7.2	43.2	18.8

Source : RGPH 2014

2.4 Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation montre que 83,9% des ménages au niveau provincial (67.5% dans la région), sont propriétaires de leurs logements.

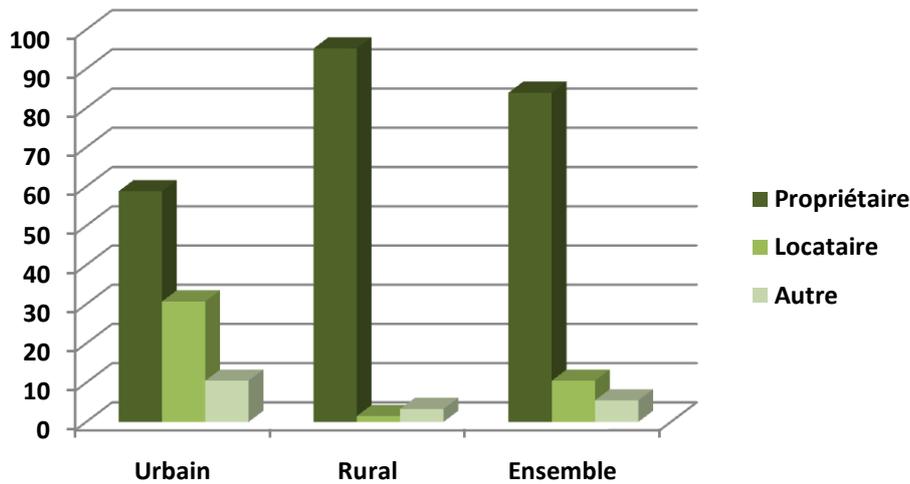
Tableau 28: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)

Statut d'occupation		Province			Région		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Propriétaire ⁹	58.8	95.2	83.9	56.7	90.4	67.5
	Locataire	30.7	1.5	10.5	35.4	3.1	25.1
	Autre	10.5	3.3	5.5	7.9	6.5	7.4

Source : RGPH 2004 et 2014

⁹ Y compris les copropriétaires et accédants à la propriété en 2004

Figure 18: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)



La modalité « propriétaire » est plus répandue en milieu rural (95,2%) qu'en milieu urbain (58,8%), où 30,7% des ménages sont des locataires de leurs habitats. Au niveau régional, les parts des modalités déjà mentionnés respectivement sont : 90.4%,56.7% et 35.4%.

2.5 Equipements de base des logements

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages et leur cadre de vie, est saisi à travers un ensemble d'équipement de base dont dispose le logement. Il s'agit en particulier de l'électricité de l'eau courante, de l'existence de la cuisine et des bains soit modernes ou locaux, etc.

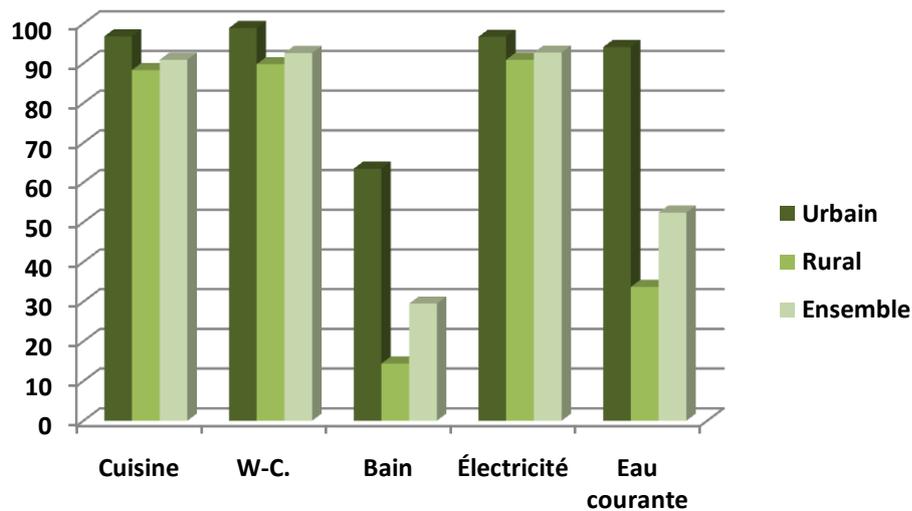
Tableau 29: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)

Eléments de confort par niveau géographique	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	96.8	88.3	90.9	98.3	88.9	95.3
W-C.	98.9	89.8	92.6	99.3	89.4	96.1
Bain ¹⁰	63.5	14.4	29.5	55.3	21.5	44.5
Électricité	96.7	90.9	92.7	96.7	87.4	93.7
Eau courante	94,1	33.7	52.4	93.0	50.2	79.3

Source : RGPH 2004 et 2014

¹⁰ Y compris bain moderne, local et douche

Figure 19: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)



La lecture des résultats issus du tableau et graphique ci-dessus, permet de dresser les éléments suivants :

Au niveau provincial, 92,7% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (93,7% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 96,7% en milieu urbain et à 90,9% en milieu rural (respectivement 96,7% et 87,4% au niveau régional).

Le degré d'accès à l'eau potable au niveau provincial reste faible par rapport à la région (52,4% dans la province contre 79,3% dans la région), expliquée par une faible couverture de réseau d'eau en milieu rural de la province, soit une proportion de 33,7% de ménage seulement raccordés au réseau d'eau potable.

Quant 'aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 96,8% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine, 63,5% des ménages occupent un logement pourvu de salle de bain, et 98,9% des ménages habitent un logement doté de toilette.

2.6 Réseau d'évacuation des eaux usées

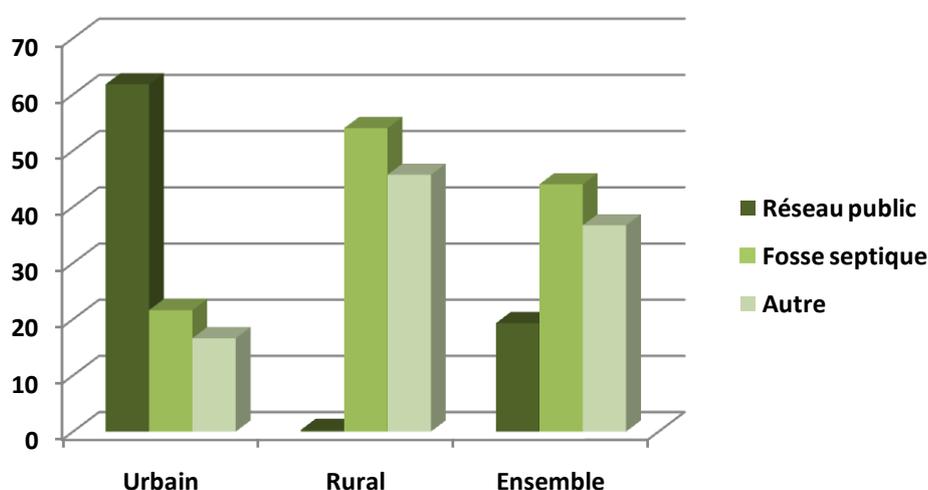
En 2014, 61,8 % des ménages urbains ont déclaré évacuer leurs eaux usées moyennant un réseau public, et 21,6 % d'entre eux utilisent la fosse sceptique. Ces proportions dans le milieu urbain de la région sont respectivement 81% et 14,6%.

Tableau 30: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)

Mode d'évacuation des eaux usées	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	61.8	0,3	19.3	81.0	0.6	55.2
Fosse septique	21.6	54.0	44.0	14.6	48.8	25.6
Autre	16.6	45.7	36.7	4.4	50.6	19.2

Source : RGPH 2014

Figure 20: Répartition des ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)



On notera également qu'en milieu rural de la province de Sidi Ifni, la fosse septique constitue un mode d'évacuation des eaux usées pour plus de la moitié des ménages ruraux, soit 54%, suivi par les autres types dont la plus importante est la pleine aire, utilisée par 45.7% des ménages. Quant au réseau public, il est pratiquement absent dans les campagnes (0,3%).

2.7 Mode d'évacuation des déchets ménagers

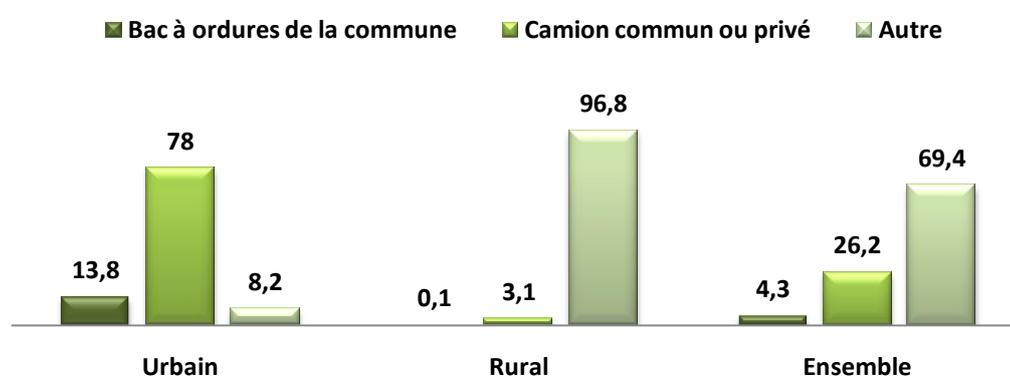
En 2014, 4.3% des ménages ont déclaré l'utilisation de Bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers dans la province de Sidi Ifni, 26,2% d'entre eux utilisent le camion commun ou privé, et 69.4% profitent d'autres moyens pour se débarrasser des déchets. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 38.3% ,23.5% et 38.2%.

Tableau 31: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)

Mode d'évacuation des déchets ménagers	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	13.8	0.1	4.3	54.7	3.2	38.3
Camion commun ou privé	78.0	3.1	26.2	31.9	5.8	23.5
Autre	8.2	96.8	69.4	13.4	90.9	38.2

Source : RGPH 2014

Figure 21: Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)



Selon la résidence, on compte 13.8% des ménages urbains qui jettent les déchets ménager dans des bacs à ordures de la commune, 78% s'en débarrassent moyennent un camion commun ou privé et 8,2% utilisent d'autres modes.

En milieu rural, en revanche, la majorité des ménages utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers (96,8%).

2.8 Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

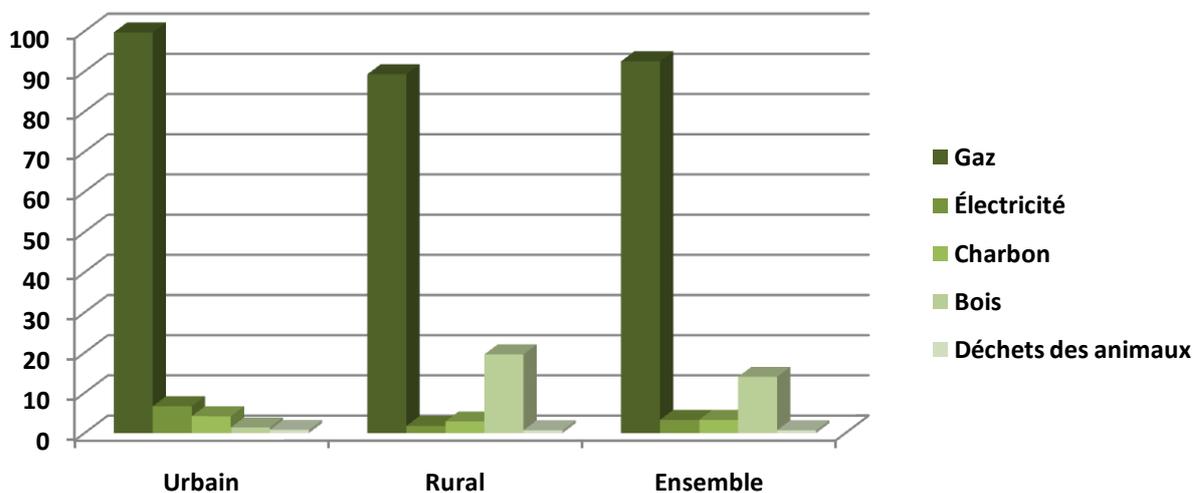
Il ressort du tableau ci-dessous que le mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages dans la province de Sidi Ifni est le gaz avec une proportion avoisinant 92,5% (95% au niveau régional). Ce mode de cuisson est encore plus fréquent en milieu urbain soit 99,7% (99.4% au niveau régional) qu'en milieu rural (89,3%) (85.8% Au niveau régional) où 19,6% (22.8% au niveau régional) des ménages se servent du bois.

Tableau 32: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)

Mode de cuisson fréquemment utilisé	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,7	89,3	92,5	99,4	85,8	95
Électricité	6,7	1,8	3,3	8,5	2,1	6,5
Charbon	4,2	2,9	3,3	8,9	4,4	7,5
Bois	1,4	19,6	14,0	1,4	22,8	8,3
Déchets des animaux	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6

Source : RGPH 2014

Figure 22: Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)



2.9 Equipements domestiques

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision par antenne terrestre, la télévision par antenne parabolique, le téléphone fixe, le téléphone portable ainsi que d'autres technologies de communication et d'information à savoir les ordinateurs et l'internet.

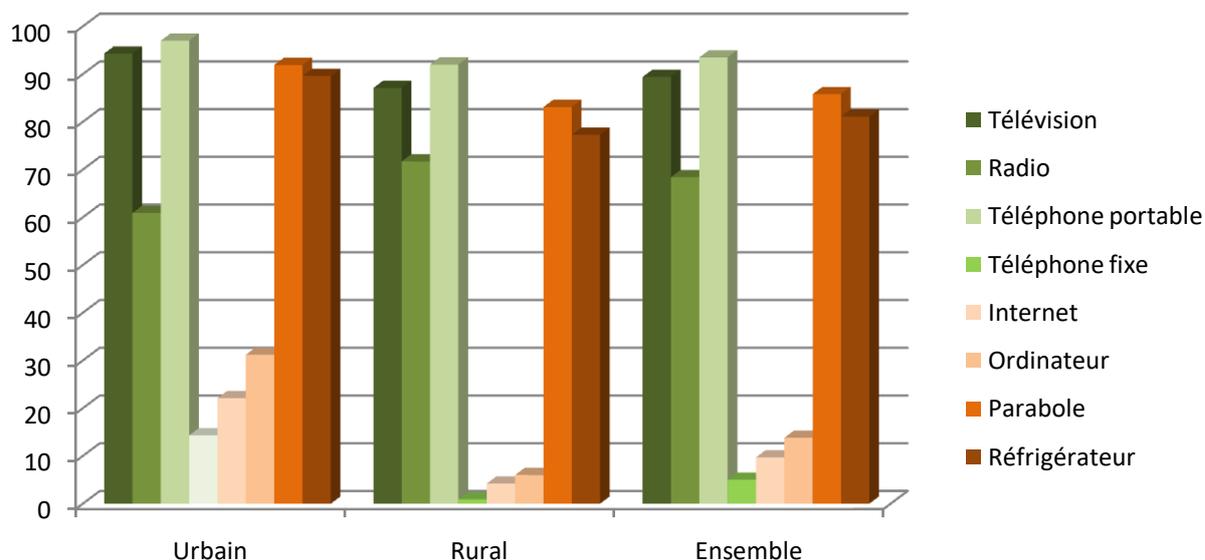
Selon les données fournies par le recensement général de la population et l'habitat de 2014, 93,5% des ménages de la province possèdent un téléphone portable, 89,4% possèdent au moins une télévision, 13,8% ont un ordinateur et 9,7% des ménages disposent d'un accès internet. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 95,5%, 91,7%, 24,6% et 17,3%.

Tableau 33: Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014(%)

Équipements domestiques	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	94.3	87.1	89.4	96.1	82.6	91.7
Radio	60.9	71.7	68.4	49.1	62.9	53.6
Téléphone portable	97.0	92.0	93.5	97.3	91.7	95.5
Téléphone fixe	14.3	0.9	5.0	13.8	2.1	10.1
Internet	22.1	4.2	9.7	22.8	5.6	17.3
Ordinateur	31.2	6.0	13.8	31.9	9.0	24.6
Parabole	91.9	83.1	85.8	92.8	78.6	88.2
Réfrigérateur	89.6	77.3	81.1	91.5	75.8	86.5

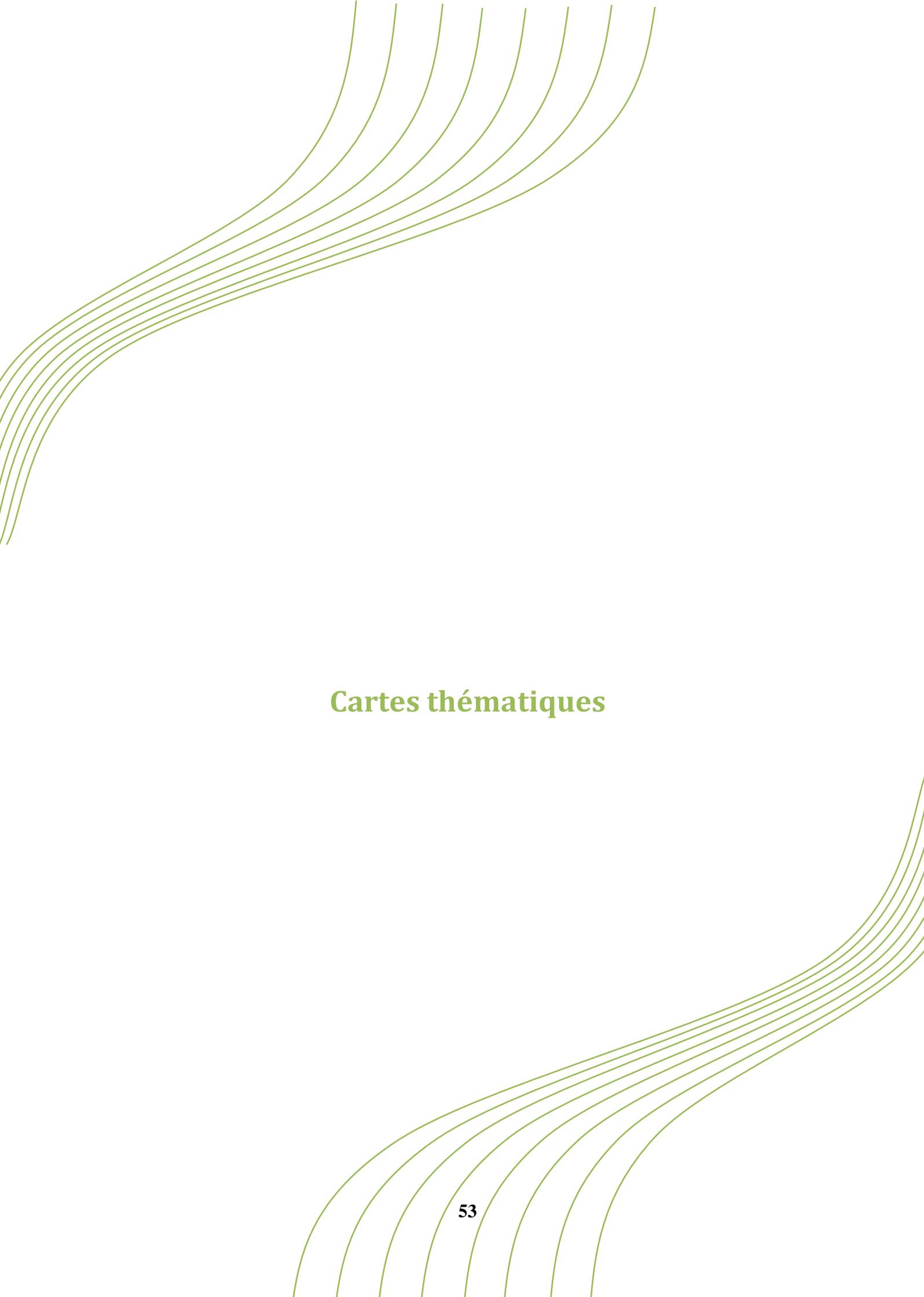
Source : RGPH 2014

Figure 23: Ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014 (en %)





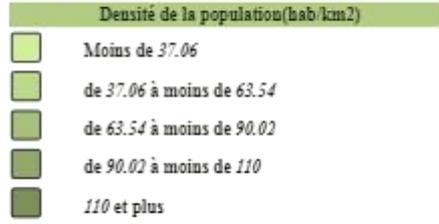
Annexe



Cartes thématiques



Province/Préfecture: Sidi Ifni
Densité de la population(hab/km2)



10 km



Province/Préfecture: Sidi Ifni
Population municipale totale



10 km





Province/Préfecture: Sidi Ifni
Taux net d'activité

Taux net d'activité

- Moins de 24.49
- de 24.49 à moins de 29.64
- de 29.64 à moins de 34.79
- de 34.79 à moins de 39.94
- 39.94 et plus

10 km



Province/Préfecture: Sidi Ifni
Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus

- Moins de 31.89
- de 31.89 à moins de 38.06
- de 38.06 à moins de 44.23
- de 44.23 à moins de 50.40
- 50.40 et plus

10 km





Province/Préfecture: Sidi Ifni
Nombre total de ménages

Nombre total de ménages

- Moins de 830
- de 830 à moins de 1 200
- de 1 200 à moins de 1 600
- de 1 600 à moins de 2 100
- 2 100 et plus

10 km



Province/Préfecture: Sidi Ifni
Proportion des ménages disposant d'électricité

Proportion des ménages disposant d'électricité

- Moins de 82.53
- de 82.53 à moins de 86.16
- de 86.16 à moins de 89.79
- de 89.79 à moins de 93.42
- 93.42 et plus

10 km





Province/Préfecture: Sidi Ifni
Proportion des ménages disposant d'eau courante

Proportion des ménages disposant d'eau courante

- Moins de 19.27
- de 19.27 à moins de 38.54
- de 38.54 à moins de 57.81
- de 57.81 à moins de 77.08
- 77.08 et plus

10 km





Tableaux

Provinces	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition selon les groupes d'âges quinquennaux en %															
				0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75 ans et plus
Sidi Ifni				9,5	8,4	9,0	9,1	8,6	7,7	7,3	6,5	6,0	5,4	5,0	4,3	3,9	2,7	2,4	4,3
	Lakhsas			10,4	8,5	8,4	8,3	8,8	8,9	9,0	6,9	6,5	5,1	4,8	3,8	2,9	2,5	1,8	3,5
	Sidi Ifni			8,5	7,3	7,1	7,7	8,3	8,6	8,4	7,7	7,6	6,6	5,7	4,5	3,6	2,6	2,2	3,5
		Ifni		9,4	8,0	8,9	9,0	8,8	7,9	7,2	6,5	6,1	5,2	4,8	4,2	3,9	3,0	2,6	4,5
			Arbaa Ait Abdellah	9,3	8,0	9,8	10,7	8,2	6,7	7,0	5,7	6,0	4,9	4,7	5,3	4,1	3,1	2,2	4,1
			ImiN'Fast	9,7	7,3	8,1	9,0	10,0	8,6	8,2	6,5	6,3	4,5	5,2	3,6	3,8	2,6	2,0	4,9
			Mesti	9,1	8,0	8,8	7,2	9,0	7,4	7,7	7,4	6,6	5,5	4,4	4,0	4,0	3,1	3,0	4,8
			Mirleft	10,5	8,1	8,1	8,1	9,0	9,0	7,9	7,2	6,5	5,7	4,7	3,7	3,4	2,9	2,2	3,2
			Dont Centre: Mirleft	11,1	8,2	7,8	8,0	9,3	9,4	8,8	7,4	6,6	5,7	4,6	3,3	3,0	2,6	1,9	2,5
			Sbouya	7,8	7,0	7,8	9,4	9,4	8,0	7,1	6,7	5,8	5,3	4,8	4,5	4,3	3,2	3,3	5,6
			Tangarfa	8,4	7,9	9,4	10,7	9,0	7,3	5,9	6,2	5,8	5,3	5,0	4,7	4,0	3,0	2,4	4,9
			Tioughza	9,7	8,5	9,1	8,7	8,5	7,6	7,4	6,2	6,0	4,9	4,9	4,2	3,9	2,9	2,8	5,0
			TnineAmellou	9,3	7,7	10,4	9,2	7,8	7,9	6,4	6,4	6,2	5,0	4,9	3,9	3,9	3,4	3,1	4,6
		Lakhsas		9,9	9,1	9,9	9,8	8,5	7,1	6,6	6,0	5,3	5,1	4,8	4,3	4,2	2,6	2,4	4,5
			Ait Erkha	10,7	8,3	9,2	10,5	9,4	7,2	7,1	6,3	5,7	5,1	4,2	3,6	4,4	2,9	2,0	3,5
			Anfeg	8,8	8,8	10,1	10,2	7,4	6,3	5,4	5,2	4,9	5,1	4,8	5,8	5,5	3,0	3,0	5,9
			Boutrouch	10,0	8,7	11,3	11,2	8,5	6,7	5,5	5,0	4,6	4,8	5,1	4,4	4,7	3,0	2,0	4,6
			Ibdar	10,0	9,8	10,7	9,5	7,2	6,4	5,7	5,8	4,8	5,2	5,0	4,4	4,7	3,0	2,7	5,1
			SebtEnnabour	10,3	9,8	10,8	9,9	8,0	7,0	6,5	5,9	5,2	4,9	4,7	4,2	4,3	2,1	2,1	4,4
			SidiAbdallahOuBelaid	10,9	10,1	10,3	10,0	8,6	7,8	7,4	5,8	4,9	4,5	4,1	4,0	3,6	2,6	1,9	3,6
			SidiH'SaineOu Ali	9,3	8,7	8,3	8,9	9,3	7,3	7,3	6,9	5,9	5,0	5,4	4,0	3,9	2,7	2,5	4,7
		SidiM'Bark	10,3	8,6	9,6	9,4	8,8	7,4	7,0	6,1	6,0	5,2	4,7	3,8	3,8	2,6	2,6	4,1	
		Tighirt	9,2	9,1	9,7	9,7	8,8	7,3	7,3	6,3	5,0	5,5	5,2	4,6	3,4	2,2	2,3	4,3	

<i>Province</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Taux d'analphabétisme</i>		
				<i>Masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>total</i>
<i>Sidi Ifni</i>				26,9	57,3	43,3
	<i>Lakhsas</i>			17,8	51,7	34,9
	<i>Sidi Ifni</i>			15,0	36,0	25,7
		<i>Ifni</i>		28,2	59,7	44,5
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	31,4	64,4	49,5
			<i>ImiN'Fast</i>	31,9	62,4	47,6
			<i>Mesti</i>	25,2	59,7	42,2
			<i>Mirleft</i>	23,8	50,0	36,8
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	13,2	39,0	25,7
			<i>Sbouya</i>	35,5	65,9	51,1
			<i>Tangarfa</i>	32,8	64,6	49,3
			<i>Tioughza</i>	26,7	59,5	44,2
			<i>TnineAmellou</i>	25,7	61,8	44,4
		<i>Lakhsas</i>		32,9	64,7	51,0
			<i>Ait Erkha</i>	24,3	62,5	44,6
			<i>Anfeg</i>	42,9	65,0	56,6
			<i>Boutrouch</i>	40,7	63,7	55,0
			<i>Ibdar</i>	38,7	66,6	55,6
			<i>SebtEnnabour</i>	35,0	68,0	54,2
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	36,6	67,2	53,2
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	25,5	62,2	45,1
			<i>SidiM'Bark</i>	29,2	64,1	47,2
			<i>Tighirt</i>	31,8	63,0	49,8

<i>Provinces</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans</i>		
				<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>
<i>Sidi Ifni</i>				97,5	94,1	95,8
	<i>Lakhsas</i>			97,4	98,6	98,0
	<i>Sidi Ifni</i>			98,7	99,2	99,0
		<i>Ifni</i>		97,1	93,5	95,4
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	95,6	89,2	92,4
			<i>ImiN'Fast</i>	97,3	91,0	94,2
			<i>Mesti</i>	98,6	97,8	98,2
			<i>Mirleft</i>	97,9	93,2	95,5
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	98,2	97,6	97,9
			<i>Sbouya</i>	92,9	88,0	90,6
			<i>Tangarfa</i>	98,3	91,2	94,8
			<i>Tioughza</i>	97,6	97,0	97,3
			<i>TnineAmellou</i>	97,0	94,0	95,6
		<i>Lakhsas</i>		97,4	92,5	95,0
			<i>Ait Erkha</i>	97,2	91,0	94,3
			<i>Anfeg</i>	96,7	91,8	94,1
			<i>Boutrouch</i>	98,0	92,5	95,1
			<i>Ibdar</i>	95,8	90,3	92,9
			<i>SebtEnnabour</i>	97,3	91,5	94,4
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	97,9	92,9	95,4
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	97,6	93,1	95,3
			<i>SidiM'Bark</i>	98,8	94,8	96,8
			<i>Tighirt</i>	97,6	94,8	96,2

<i>Provinces</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Taux de prévalence du handicap</i>		
				<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>
<i>Sidi Ifni</i>				7,3	6,8	7,0
	<i>Lakhsas</i>			4,4	4,6	4,5
	<i>Sidi Ifni</i>			5,2	5,9	5,6
		<i>Ifni</i>		7,8	6,8	7,3
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	7,2	6,7	6,9
			<i>ImiN'Fast</i>	16,2	14,9	15,5
			<i>Mesti</i>	9,6	9,3	9,4
			<i>Mirleft</i>	5,4	4,9	5,1
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	5,0	5,3	5,1
			<i>Sbouya</i>	8,8	6,5	7,6
			<i>Tangarfa</i>	6,2	5,7	5,9
			<i>Tioughza</i>	8,5	7,2	7,8
			<i>TnineAmellou</i>	6,2	3,9	5,0
		<i>Lakhsas</i>		8,2	7,3	7,7
			<i>Ait Erkha</i>	8,1	8,7	8,4
			<i>Anfeg</i>	13,3	9,1	10,8
			<i>Boutrouch</i>	7,7	3,9	5,4
			<i>Ibdar</i>	8,7	7,6	8,1
			<i>SebtEnnabour</i>	8,4	7,3	7,8
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	7,5	11,6	9,7
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	8,1	7,4	7,7
			<i>SidiM'Bark</i>	6,5	6,1	6,3
			<i>Tighirt</i>	6,9	4,9	5,8

<i>Province</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Population selon l'activité</i>		<i>Taux net d'activité</i>	<i>Taux de chômage</i>
				<i>Population Active</i>	<i>Population Inactive</i>		
<i>Sidi Ifni</i>				30638	84417	36,2	22,3
	<i>Lakhsas</i>			1365	3339	39,9	19,8
	<i>Sidi Ifni</i>			7514	14074	45,1	30,2
		<i>Ifni</i>		9632	29558	33,3	24,8
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	658	2543	28,0	18,7
			<i>ImiN'Fast</i>	622	1819	34,0	31,8
			<i>Mesti</i>	801	2100	37,3	24,3
			<i>Mirleft</i>	2283	5823	38,4	13,9
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	1369	3295	40,2	15,3
			<i>Sbouya</i>	793	2936	27,5	60,2
			<i>Tangarfa</i>	1214	3463	34,9	22,0
			<i>Tioughza</i>	2345	8140	30,7	18,8
			<i>TnineAmellou</i>	916	2734	34,5	40,7
		<i>Lakhsas</i>		12127	37446	34,1	15,7
			<i>Ait Erkha</i>	1381	3715	37,3	9,9
			<i>Anfeg</i>	980	4091	26,5	14,0
			<i>Boutrouch</i>	495	3155	19,3	5,1
			<i>Ibdar</i>	1082	4009	30,2	12,7
			<i>SebtEnnabour</i>	1957	5255	38,8	20,2
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	1228	3474	37,6	18,4
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	1921	4130	42,6	7,6
			<i>SidiM'Bark</i>	1758	4336	39,9	11,4
			<i>Tighirt</i>	1325	5281	27,8	37,3
<i>Province</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé</i>			

				<i>Employeur</i>	<i>Indépendant</i>	<i>Salarié dans le secteur public</i>	<i>Salarié dans le secteur privé</i>	<i>Aide familiale</i>	<i>Apprenti</i>	<i>Associé ou partenaire</i>	<i>Autre</i>
<i>Sidi Ifni</i>				1,8	39,8	13,9	35,6	7,2	0,2	1,1	0,4
	<i>Lakhsas</i>			2,8	38,4	19,9	34,9	1,9	0,8	1,4	0,0
	<i>Sidi Ifni</i>			3,6	30,8	28,1	34,4	0,8	0,3	1,4	0,5
		<i>Ifni</i>		1,5	45,0	11,7	38,6	1,4	0,2	1,1	0,5
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	1,9	54,8	8,6	34,0	0,4	0,0	0,0	0,4
			<i>ImiN'Fast</i>	0,6	39,6	7,9	50,4	1,4	0,0	0,0	0,2
			<i>Mesti</i>	1,1	45,2	17,1	34,8	1,5	0,2	0,2	0,0
			<i>Mirleft</i>	2,4	46,0	12,3	37,9	0,5	0,2	0,5	0,2
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	2,6	48,2	17,4	30,3	0,2	0,2	0,8	0,3
			<i>Sbouya</i>	3,6	49,9	17,8	26,0	1,9	0,3	0,3	0,3
			<i>Tangarfa</i>	1,1	60,9	10,6	22,9	3,3	0,4	0,3	0,6
			<i>Tioughza</i>	1,1	37,8	12,2	44,8	1,8	0,2	1,2	1,0
			<i>TnineAmellou</i>	0,4	34,7	7,2	50,1	0,7	0,0	6,4	0,4
		<i>Lakhsas</i>		0,8	40,9	7,2	34,1	15,5	0,2	0,9	0,3
			<i>Ait Erkha</i>	0,6	42,3	8,3	37,9	10,0	0,0	0,8	0,2
			<i>Anfeg</i>	0,5	25,4	14,5	26,6	29,9	0,0	2,8	0,2
			<i>Boutrouch</i>	5,6	41,8	9,8	39,5	1,9	0,2	1,0	0,0
			<i>Ibdar</i>	2,3	59,3	8,0	21,9	6,7	0,2	0,7	0,8
			<i>SebtEnnabour</i>	0,2	43,4	5,6	21,9	27,2	0,4	1,1	0,2
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	0,3	49,9	2,9	44,0	1,6	0,2	0,7	0,5
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	0,3	36,3	5,0	34,2	23,3	0,4	0,4	0,1
			<i>SidiM'Bark</i>	0,4	35,7	3,5	41,9	17,5	0,1	0,8	0,1
			<i>Tighirt</i>	0,8	37,6	14,8	44,4	1,0	0,1	0,5	0,8
<i>Province</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Type de logement</i>							

				<i>Villa</i>	<i>Appartement</i>	<i>Maison marocaine</i>	<i>Habitat sommaire</i>	<i>Logement de type rural</i>	<i>Autre</i>
<i>Sidi Ifni</i>				0,9	1,4	48,3	0,7	47,9	0,8
	<i>Lakhsas</i>			0,8	0,0	91,1	0,1	6,9	1,2
	<i>Sidi Ifni</i>			1,9	6,2	86,6	2,3	1,8	1,2
		<i>Ifni</i>		0,9	0,1	31,6	0,3	66,3	0,8
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	0,2	0,2	5,8	0,2	93,1	0,6
			<i>ImiN'Fast</i>	0,0	0,0	6,7	0,7	92,3	0,2
			<i>Mesti</i>	0,2	0,0	24,7	1,4	73,0	0,8
			<i>Mirleft</i>	2,8	0,3	73,2	0,3	22,7	0,8
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	4,3	0,3	93,7	0,4	0,2	1,0
			<i>Sbouya</i>	0,3	0,4	9,9	0,1	88,8	0,5
			<i>Tangarfa</i>	0,3	0,0	8,7	0,1	90,0	0,9
			<i>Tioughza</i>	0,6	0,0	34,3	0,1	64,2	0,8
			<i>TnineAmellou</i>	0,3	0,0	6,3	0,0	92,5	1,0
		<i>Lakhsas</i>		0,4	0,0	37,0	0,4	61,8	0,5
			<i>Ait Erkha</i>	0,1	0,0	31,4	0,2	68,1	0,2
			<i>Anfeg</i>	0,1	0,0	32,8	0,5	65,5	1,1
			<i>Boutrouch</i>	0,0	0,0	31,0	0,1	68,3	0,5
			<i>Ibdar</i>	0,5	0,1	64,8	0,4	33,0	1,2
			<i>SebtEnnabour</i>	0,3	0,0	41,1	1,1	57,4	0,1
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	1,1	0,0	17,4	0,1	81,3	0,1
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	0,9	0,0	37,5	0,0	61,6	0,0
			<i>SidiM'Bark</i>	0,2	0,3	29,0	0,3	70,0	0,2
			<i>Tighirt</i>	0,3	0,0	40,8	0,1	58,1	0,7

<i>Province</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Taux d'occupation</i>	<i>Statut d'occupation</i>		
					<i>Propriétaire</i>	<i>Locataire</i>	<i>Autre</i>
<i>Sidi Ifni</i>				1,2	83,9	10,5	5,5
	<i>Lakhsas</i>			1,1	70,5	20,0	9,5
	<i>Sidi Ifni</i>			1,1	53,8	34,9	11,3
		<i>Ifni</i>		1,3	90,3	5,4	4,3
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	1,3	97,8	0,0	2,2
			<i>ImiN'Fast</i>	1,7	92,8	1,0	6,3
			<i>Mesti</i>	1,4	81,1	9,2	9,7
			<i>Mirleft</i>	1,2	80,6	13,8	5,5
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	1,1	70,5	21,8	7,7
			<i>Sbouya</i>	1,2	96,4	0,8	2,8
			<i>Tangarfa</i>	1,3	97,1	0,5	2,4
			<i>Tioughza</i>	1,3	92,3	4,5	3,2
			<i>TnineAmellou</i>	1,4	95,2	0,3	4,5
		<i>Lakhsas</i>		1,1	96,2	0,8	3,0
			<i>Ait Erkha</i>	1,1	97,5	1,5	0,9
			<i>Anfeg</i>	0,9	95,1	0,2	4,7
			<i>Boutrouch</i>	0,9	96,6	0,5	2,9
			<i>Ibdar</i>	0,9	95,6	0,8	3,6
			<i>SebtEnnabour</i>	1,3	97,2	0,9	1,9
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	1,2	96,9	0,1	3,0
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	1,2	97,0	0,5	2,5
			<i>SidiM'Bark</i>	1,2	95,9	0,2	3,9
			<i>Tighirt</i>	1,1	94,5	2,0	3,4

<i>Province</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Ancienneté du logement</i>			
				<i>Moins de 10 ans</i>	<i>Entre 10 et 19 ans</i>	<i>Entre 20 et 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>
<i>Sidi Ifni</i>				10,4	14,3	34,5	40,7
	<i>Lakhsas</i>			11,2	19,9	55,2	13,7
	<i>Sidi Ifni</i>			12,9	14,5	49,4	23,2
		<i>Ifni</i>		9,4	11,7	22,1	56,8
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	5,5	8,1	21,2	65,3
			<i>ImiN'Fast</i>	6,5	5,8	9,6	78,2
			<i>Mesti</i>	6,6	9,0	23,9	60,5
			<i>Mirleft</i>	20,2	24,7	37,5	17,6
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	25,7	31,4	36,2	6,7
			<i>Sbouya</i>	4,6	4,8	12,1	78,5
			<i>Tangarfa</i>	3,2	5,3	14,0	77,5
			<i>Tioughza</i>	8,4	11,0	20,1	60,5
			<i>TnineAmellou</i>	3,8	3,6	13,7	79,0
		<i>Lakhsas</i>		9,9	15,8	34,6	39,8
			<i>Ait Erkha</i>	9,7	11,8	32,2	46,3
			<i>Anfeg</i>	8,0	16,3	38,5	37,3
			<i>Boutrouch</i>	9,3	15,6	32,1	43,0
			<i>Ibdar</i>	11,8	23,3	35,6	29,3
			<i>SebtEnnabour</i>	14,5	17,9	39,3	28,3
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	5,6	11,4	40,1	42,9
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	7,3	10,2	28,0	54,5
			<i>SidiM'Bark</i>	8,8	11,8	29,1	50,2
			<i>Tighirt</i>	11,6	22,0	36,5	29,9

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Équipements de base du logement				
				Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante
Sidi Ifni				90,9	92,6	29,5	92,7	52,4
	Lakhsas			96,1	97,8	30,7	95,5	81,0
	Sidi Ifni			96,7	98,9	65,5	97,1	96,3
		Ifni		89,1	93,6	23,9	90,6	31,9
			Arbaa Ait Abdellah	78,7	89,3	1,4	93,3	7,0
			ImiN'Fast	86,8	84,2	13,7	78,9	15,6
			Mesti	88,4	94,2	8,6	85,5	36,3
			Mirleft	96,6	99,0	71,2	91,7	70,4
			Dont Centre: Mirleft	97,7	99,8	84,1	96,2	96,4
			Sbouya	93,8	91,8	26,5	85,2	8,8
			Tangarfa	70,9	83,8	6,6	88,8	28,0
			Tioughza	91,4	96,0	7,2	94,8	17,1
			TnineAmellou	92,2	95,1	5,5	91,9	29,4
		Lakhsas		88,7	87,8	14,9	91,8	42,8
			Ait Erkha	89,8	87,7	16,6	93,0	38,3
			Anfeg	86,7	91,5	22,7	91,5	44,1
			Boutrouch	97,0	93,8	5,7	93,5	44,1
			Ibdar	92,9	90,7	21,4	93,4	58,3
			SebtEnnabour	74,8	78,0	22,8	92,1	9,7
			SidiAbdallahOuBelaid	92,0	79,5	4,5	92,2	0,0
			SidiH'SaineOu Ali	89,7	90,1	11,4	90,8	64,3
			SidiM'Bark	90,6	91,4	4,7	91,5	48,7
			Tighirt	91,2	88,9	18,0	89,9	67,6

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Mode d'évacuation des eaux usées		
				Réseau public	Fosse septique	Autre
<i>Sidi Ifni</i>				19,3	44,0	36,7
	<i>Lakhsas</i>			0,6	96,3	3,1
	<i>Sidi Ifni</i>			88,4	10,9	0,7
		<i>Ifni</i>		0,2	38,2	61,6
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	0,3	88,2	11,5
			<i>ImiN'Fast</i>	0,5	45,1	54,4
			<i>Mesti</i>	0,5	62,4	37,1
			<i>Mirleft</i>	0,4	0,8	98,9
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	0,2	1,0	98,9
			<i>Sbouya</i>	0,1	57,8	42,1
			<i>Tangarfa</i>	0,3	80,5	19,2
			<i>Tioughza</i>	0,1	30,7	69,1
			<i>TnineAmellou</i>	0,0	17,3	82,7
		<i>Lakhsas</i>		0,4	60,6	39,0
			<i>Ait Erkha</i>	0,3	71,5	28,1
			<i>Anfeg</i>	0,3	2,0	97,7
			<i>Boutrouch</i>	0,9	87,3	11,8
			<i>Ibdar</i>	0,6	72,8	26,6
			<i>SebtEnnabour</i>	0,1	44,2	55,7
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	0,3	29,8	69,8
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	0,1	86,2	13,7
			<i>SidiM'Bark</i>	0,1	70,9	29,0
			<i>Tighirt</i>	0,8	84,4	14,8

<i>Province</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Cercles</i>	<i>Communes</i>	<i>Equipements ménagers</i>							
				<i>Télévision</i>	<i>Radio</i>	<i>Téléphone portable</i>	<i>Téléphone fixe</i>	<i>Internet</i>	<i>Ordinateur</i>	<i>Parabole</i>	<i>Réfrigérateur</i>
<i>Sidi Ifni</i>				89,4	68,4	93,5	5,0	9,7	13,8	85,8	81,1
	<i>Lakhsas</i>			91,8	75,3	95,3	6,4	14,5	25,6	90,0	85,7
	<i>Sidi Ifni</i>			95,3	61,9	97,1	16,5	24,1	32,4	92,5	90,6
		<i>Ifni</i>		86,8	58,6	93,1	2,7	6,9	9,6	83,4	80,8
			<i>Arbaa Ait Abdellah</i>	90,0	76,9	93,9	1,1	3,8	6,3	88,6	80,7
			<i>ImiN'Fast</i>	76,2	57,9	88,0	1,2	2,4	1,9	46,4	70,9
			<i>Mesti</i>	82,5	41,6	94,9	0,8	8,4	9,2	81,7	78,0
			<i>Mirleft</i>	88,8	53,2	96,0	7,7	14,1	22,3	87,2	85,1
			<i>Dont Centre: Mirleft</i>	92,4	43,5	97,8	11,8	19,9	31,1	90,9	88,8
			<i>Sbouya</i>	82,7	62,2	91,3	0,5	1,0	1,2	81,2	78,8
			<i>Tangarfa</i>	85,7	58,2	90,1	0,5	2,0	2,6	83,7	77,5
			<i>Tioughza</i>	88,4	61,5	92,4	1,6	6,8	8,3	85,6	80,7
			<i>TnineAmellou</i>	89,2	60,7	94,4	1,0	4,3	5,0	86,8	84,0
	<i>Lakhsas</i>			88,0	79,0	91,8	0,7	3,9	6,1	83,7	75,9
			<i>Ait Erkha</i>	92,1	92,6	91,6	0,5	5,9	9,4	88,1	80,5
			<i>Anfeg</i>	85,0	70,3	93,8	0,7	1,6	2,9	82,7	75,1
			<i>Boutrouch</i>	91,3	78,3	95,4	0,1	3,7	5,7	88,8	79,7
			<i>Ibdar</i>	89,5	88,4	95,0	1,0	5,4	7,4	87,9	80,6
			<i>SebtEnnabour</i>	87,3	72,5	90,0	0,5	5,3	4,4	80,3	67,4
			<i>SidiAbdallahOuBelaid</i>	89,1	75,5	87,9	1,4	0,7	2,2	71,9	72,3
			<i>SidiH'SaineOu Ali</i>	86,6	77,9	89,4	1,2	5,5	8,5	83,9	76,2
			<i>SidiM'Bark</i>	86,5	76,8	90,7	0,2	1,0	3,2	84,4	75,1
			<i>Tighirt</i>	87,6	82,3	93,1	0,6	5,5	10,2	85,8	78,9



Service Statistique
Direction régionale du plan - Guelmim
BP 291 81000 Guelmim
Tél & Fax : 0528872170
Site web <http://www.hcp.ma/region-guelmim/>